La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXXIII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 28 JUIN 1961 | No 32

HORIZONS

Dialogue confiant entre clercs et laïcs

Dans une allocution qu'il a prononcée à l'occasion de la 2ème Rencontre nationale canadienne des comités diocésains d'Action catholique, le cardinal Léger, archevêque de Montréal a déclaré que sa principale préoccupation de pasteur est "de voir s'établir une union toujours plus étroite entre les laïcs et la hiérarchie, et un dialogue suivi et confiant entre clercs et laïcs".

Le cardinal avait intitulé son exposé: "Les préoccupations d'un pasteur devant l'évolution actuelle du laïcat canadien". Il a précisé que cette évolution du milieu canadien-français est au centre même de ses préoccupations. "Ne pas tenir compte dans la vie de l'Eglise ne serait rien d'autre que de l'irréalisme. Cette évolution reste difficile à analyser, parce qu'elle se déroule sur des plans différents et qu'elle emprunte un rythme inégal, qui varie selon les milieux et les circonstances".

L'archevêque a analysé cette évolution sur les plans religieux, éducatif, social, civique et politique; il a ensuite indiqué les responsabilités du laïcat catholique sur chacun de ces plans. Il a insisté à plusieurs reprises sur le fait que les laïcs sont aussi l'Eglise et que les évêques ne doivent pas rester seuls à porter leur fardeau, mais que toute la communauté ecclésiale doit partager leurs préoccupations.

Sur le plan religieux, a affirmé le cardinal, la pratique des masses ouvrières est en baisse, tandis que dans les milieux intellectuels et professionnels on critique assez sévèrement le clergé et le conformisme de certains croyants. C'est surtout dans la vie liturgique des paroisses que la collaboration des laïcs est de plus en plus nécessaire.

En ce qui concerne l'éducation, les circonstances historiques ont amené le clergé à prendre en main la presque totalité de l'enseignement catholique, "mais le cours normal de l'évolution exige que désormais les laïcs prennent une part plus active à l'enseignement". Sur tout le plan religieux, un laïcat profondément chrétien doit "faire le pont, donner son ap-

(suite à la page 8)



L'honorable Donald M. Fleming, ministre fédéral des finances, au moment où il se rendait à la Chambre des Communes, où il présenta son budget national, budget qui est appelé à apporter des changements radicaux dans l'économie générale du Canada.

"K" menace de signer un traité de paix avec l'Allemagne orientale avant la fin de l'année

Moscou. — Le premier ministre Khrouchtchev a répété les avertissements menaçants qu'il prodigue depuis quelques semaines aux puissances occidentales en ce qui concerne l'avenir de l'Allemagne, le statut de Berlin et la question des expériences nucléaires. Prenant la parole au cours d'une réunion populaire, à l'occasion du 20e anniversaire de l'attaque de l'Union soviétique par l'Allemagne nazie, "K" a en effet déclaré que l'URSS reprendra ses essais nucléaires si les Etats-Unis reprennent les leurs et qu'elle signera un traité de paix avec l'Allemagne orientale à la fin de l'année en cours, quoi qu'il arrive.

Revêtu de l'uniforme de général de division, constellé de décorations, le premier ministre soviétique s'est écrié: "A l'instant où les Etats-Unis reprendront leurs expériences nucléaires, nous ferons de même". Il a accusé l'Ouest de rejeter avec obstination toute tentative sérieuse de désarmement sous des prétextes futiles et a dit que l'URSS continuera à présenter "sans se lasser des propositions pour le désarmement", ajoutant: "Si l'Occident consent à un désarmement général et universel, l'Union soviétique de son côté acceptera toutes les formes de contrôle que les Occidentaux désireront".

METTRE FIN A L'ETAT DE GUERRE

Dans une autre partie de son discours "K" a déclaré que l'Union Soviétique et "les autres pays pacifiques" signeront un traité de paix avec la République démocratique allemande à la fin de cette année. Il a une fois de plus invité les Occidentaux à se joindre à la signature de ce traité" qui n'enfreindrait les droits ni les intérêts d'aucun Etat ou groupe d'Etats et qui ne donnerait à aucun des avantages sur un autre".

"Seize ans sont passés depuis la fin de la guerre mais le traité de paix avec l'Allemagne n'a pas encore été signé... les puissances occidentales désirent évidemment perpétuer l'état de guerre" a dit "K".

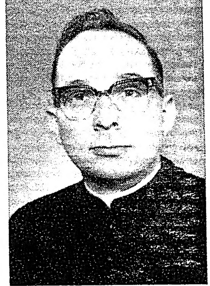
AVERTISSEMENT A L'OUEST

Khrouchtchev a dit que l'Occident veut "provoquer une épreuve de force sur la question de l'Allemagne" et a ajouté: "Je donne un avertissement solennel à tous les pays et à tous les milieux qui comme le chancelier Adenauer répliquent à nos propositions inspirées du désir de paix par un appel à une plus grande fermeté... Je leur dis que nous ne brandissons pas la menace d'un conflit mais que si eux déclenchent une guerre, cela ne nous effraiera aucunement. S'ils le font, ils commettront leur propre suicide."

DROITS DE L'OUEST "INEXISTANTS" A BERLIN

De son côté, le maréchal Vassili Chuikov, ancien chef des forces soviétiques en Allemagne, a déclaré que "les puissances occidentales n'ont pas de droits particuliers à Berlin". Il a dit qu'à la fin de la dernière guerre, il n'y avait pas de troupes occidentales dans un rayon de 65 milles autour de Berlin.





Samedi dernier. Son Exc. Mgr Anthony Jordan, o.m.i., archevêque coadjuteur d'Edmonton, conférait le diaconat au frère scolastique Louis Morin, o.m.i., et la prêtrise au P. Alphonse Roy, o.m.i., en l'église St-Joachim d'Edmonton. — Le frère Morin, qui sera ordonné prêtre le 25 juillet prochain, est le fils de M. et Mme Augustin Morin, contracteur d'Edmonton. Le P. Roy est le fils de M. et Mme Eugène Roy, de la paroisse Ste-Anne de Jasper-Place, où il chanta sa première Grand'Messe dimanche. — Dans la photographie du haut, l'on voit Mgr Jordan, assisté des RR. PP. Guy Lacombe et André Mercure. A droite, le R.P. Alphonse Roy, o.m.i.

La semaine

A Ottawa

Le budget tant attendu a enfin été présenté par M. Donald Fleming ministre fédéral des finances. On s'attendait à des mesures révolutionnaires et dans l'ensemble on n'a pas été déçu. En dépit de l'accroissement extrêmement important du déficit le taux des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés n'a pas été modifié.

On n'a pas touché non plus à la loi des droits successoraux ni aux taxes sur les liqueurs et le tabac. Par contre, la taxe d'accise de 7½% sur les automobiles est abolie immédiatement. Le ministre a annoncé d'autre part que le dollar canadien pourrait être dévalué et que cette dévaluation serait le cas échéant substantiel. M. Fleming a également fait savoir que le gouvernement va accorder des allocations à des fins d'achat de nouvel équipement et de modernisation sous forme d'une augmentation de 50% dans les taux de dépréciation applicable à la première année d'imposition. Dans l'ensemble le budget a été accueilli avec beaucoup d'intérêt et moins de critiques qu'on ne l'aurait pensé.

L'abolition des limites de déduction pour frais médicaux est certainement très populaire. Mais ces déductions ne peuvent être demandées que si la somme dépasse 3% du revenu, il n'y a donc pas dans cette limite inférieure de changement apporté.

Le budget proposé par M. Fleming était le cinquième budget déficitaire ne comportant pas de hausse d'impôts. Le ministre a bien précisé qu'il s'agissait d'un budget d'intérêts économiques destiné à relancer l'économie du pays et à combattre le chômage. Quant à la dévaluation elle a manifestement pour but de favoriser la vente des marchandises canadiennes à l'étranger et

(suite à la page 5)

Quelques réactions au budget fédéral présenté par M. Fleming

AUTOMOBILES

Toronto. — Studebaker-Packard du Canada a annoncé une baisse immédiate dans le prix de vente au détail de ses voitures Larks et Hawks. Le président M. Gordon E. Grundy a estimé que la réduction ferait épargner entre $125 et $175 aux consommateurs.

Windsor. — Le maire Michael J. Patrick s'est dit heureux de l'élimination de la taxe de 7½% sur les automobiles, mais il a ajouté qu'on n'avait réglé là qu'une "petite partie du problème".

TEXTILES

L'Institut des textiles primaires a déclaré à Montréal que les modifications tarifaires annoncées par le ministre des Finances comportent des éléments encourageants pour l'industrie canadienne des textiles primaires.

Le gérant général de l'Association des exportateurs canadiens, M. John McDerby, de Montréal, tout en affirmant que le budget semble satisfaisant de façon générale, a dit que l'association aurait aimé que le dollar canadien soit stabilisé au pair avec le dollar américain.

Par ailleurs, dans les maisons de courtage de Montréal et de Toronto, certaines industries ont fait des gains appréciables. Le papier journal, les métaux de base et l'automobile profitent de la dévaluation du dollar, vu que leurs exportations sont payées en dollars américains.

Markdale, Ont. — L'ancien ministre libéral des Finances, M. Walter E. Harris, a admis que la dévaluation aiderait certaines industries, mais il s'est dit désappointé par le budget en général et surtout par l'énormité du déficit prévu.

Tokyo. — Par suite de la dévaluation du dollar canadien, les experts de la Banque du Japon estiment que les exportations japonaises au Canada seront réduites cette année à quelque $100 millions. L'an dernier, le chiffre était de $119 millions.

CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce du Canada a fait bon accueil à quelques points saillants du nouveau budget tout en déclarant qu'il est nécessaire d'accorder d'autres réductions de taxe si l'on veut accroître l'expansion économique du Canada.

LE MONDE OUVRIER

Dans une déclaration le secrétaire-trésorier du Congrès du travail du Canada, M. Donald McDonald, fait remarquer que le budget ne contient aucune amélioration dans le domaine de la sécurité sociale, aucun soulagement réel pour le petit contribuable, aucune mesure de nature à produire des hausses substantielles du pouvoir d'achat du consommateur.

CIGARETTES

Ottawa. — Le changement de la taxe d'accise sur les cigarettes permettra de faire des cigarettes plus longues et d'augmenter le volume des achats de tabac par l'industrie canadienne, a déclaré le président de la compagnie Rothmans, M. J. H. Devlin.

Faits saillants du budget

Le taux des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés reste le même.

Aucune modification à la loi sur les droits successoraux.

Aucun changement dans les taxes sur les liqueurs et le tabac.

La taxe d'accise de sept et demi pour cent sur les automobiles est immédiatement abolie.

Un déficit budgétaire de $650,000,000 est prévu. On estime que les dépenses se chiffreront par $6,415,000,000 et les recettes par $5,765,000,000.

Les réductions d'impôts représentent une somme de $65,000,000 pour le présent exercice et $100,000,000 pour une année complète.

Le gouvernement fédéral recherchera la collaboration des provinces en vue d'établir un programme pour assurer la solvabilité et l'aspect transférable des régimes particuliers de pensions.

Les limites maximums prévues pour le montant pouvant être déduit au titre des frais médicaux pour fins d'impôts sont abrogées.

Accroissement de la quantité de tabac dans chaque cigarette autorisée sans pour autant que le manufacturier soit assujetti à une taxe plus élevée.

Réduction du taux de change du dollar canadien à un niveau plus compatible avec notre situation économique.

Les ressources financières de la Banque d'Expansion Industrielle pour fins de prêts seront portées de $160,000,000 à $400,000,000.

L'excédent des importations doit être grandement réduit et les exportations doivent connaitre une nouvelle expansion.

Le gouvernement encouragera le placement de capitaux des Canadiens par les épargnes des Canadiens.

Le gouvernement, du moins pour les prochains mois, se limitera à émettre des obligations à court terme.

Institution d'une commission royale d'enquête qui sera chargée d'examiner la structure et les institutions financières du pays, dont la Banque du Canada.

On construira un bureau de poste à Saint-Albert

Ottawa. — Le ministère des Travaux publics a adjugé à Robert Holzer Construction, d'Edmonton (Alb.), un contrat de $30,778 pour la construction d'un édifice fédéral à Saint-Albert (Alb.); c'est ce qu'annonce M. Marcel J. A. Lambert, député d'Edmonton-Ouest, au nom de l'honorable David J. Walker, ministre des Travaux publics.

Cette firme a présenté la plus basse des dix soumissions reçues en réponse à la demande de soumissions publiques. La plus haute soumission s'éle-

(suite à la page 8)

La semaine

A Québec

C'est Madame Alice Girard, administratrice-adjointe de l'hôpital St-Luc de Montréal et directrice du service des gardes-malades qui représentera la province de Québec au sein de la commission royale d'enquête sur les soins de santé. Cette commission est présidée par le juge-en-chef de la Saskatchewan, M. Emmett Hall, président de l'Hôpital St-Paul de Saskatoon. En annonçant les nominations, M. Diefenbaker a déclaré que la commission fera une étude complète et indépendante des aménagements et des besoins futurs en matière de service de santé pour la population canadienne ainsi que des ressources qui permettront d'assurer ces services. L'enquête devra recommander les mesures conformes à la division des pouvoirs législatifs au Canada et sus-

(suite à la page 5)

Propagande en direction de l'Amérique latine et de l'Afrique fortement intensifiée

Washington. — D'après l'Office d'information des Etats-Unis (organisme officiel relevant du secrétariat d'Etat), les pays du bloc communiste ont fortement accru leur propagande en direction de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Extrême-Orient, en 1960, cependant qu'en Europe et au Moyen-Orient, ils se sont apparemment limités à maintenir l'effort qui s'y poursuit depuis plusieurs années. L'Office note en particulier que depuis quatre ans, l'ensemble des émissions radiophoniques des pays communistes destinées à l'Amérique latine, à l'Afrique et à l'Extrême-Orient, a augmenté de 54% et atteint aujourd'hui 3,200 heures par semaine; que la seule Union soviétique a augmenté en un an de 30% l'édition d'ouvrages en anglais, français et espagnol pour distribution gratuite à l'étranger, 40 millions de volumes étant ainsi distribués.

La semaine

Dans le monde

Aucun fait saillant n'a dominé la scène internationale au cours des journées écoulées. Le discours de Khrouchtchev a été comme une douche froide sur les espoirs d'un accord rapide entre l'Est et l'Ouest. Mais il n'a pas par ailleurs constitué une surprise. On savait que les Russes s'apprêtent à rallumer la querelle au sujet de Berlin et de la réunification de l'Allemagne. On savait aussi qu'ils n'ont pas modifié leur position au sujet des problèmes du désarmement. Pour eux, toutes les mesures doivent être acceptées mais il est inutile de procéder à l'installation de commission de contrôle réciproque. En d'autres termes il faudrait que l'Occident se contente de la parole des Russes au sujet du désarmement. Car toute inspection serait considérée par l'URSS comme mission d'espionnage. Bien entendu, le monde libre ne peut se contenter d'affirmations car sa bonne foi a été trop souvent trompée et que d'autre part, les rouges ne cachent pas chaque fois que l'occasion s'en présente pour bien préciser que leur but final est la victoire totale du communisme athée dans le monde.

Le même désaccord subsiste au sujet de l'arrêt des essais nucléaires. Après d'interminables discussions les Etats-Unis ont brusquement rappelé leur chef de délégation, M. Dean. On se demande dans les milieux bien informés si le chef du groupe américain retournera à Genève ou si son rappel met un terme aux pourparlers qui durent sans aucun résultat depuis deux ans et demi. On s'en doutait d'ailleurs à partir du moment où les Russes ont réclamé que les discussions sur les essais nucléaires soient versées dans le dossier général de la conférence sur le désarmement. Dans l'ensemble tout ces entretiens baignent dans une atmosphère de pessimisme.

On pense que la prochaine conférence générale qui doit commencer en principe à la fin juillet et comprendre des délégués d'une dizaine de pays représentant les deux blocs a peu de chance d'aboutir. Seule lueur d'espoir: les pourparlers directs menés activement par les représentants des Etats-Unis et de l'URSS. Les deux pays attachent manifestement beaucoup d'importance à ces contrats puisqu'ils y ont délégué de hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères des deux nations.

Le procès Eichmann est entré dans une phase plus animée avec le témoignage de l'accusé lui-même. Le défilé d'innombrables témoins venus raconter les horribles scènes d'atrocités avaient quelque peu émoussé par sa monotonie l'intérêt de l'opinion publique mon-

(suite à la page 8)

Politique internationale

Vienne: un échec?

Des observateurs rapportent qu'en sortant de leur dernière conférence, prolongée de 40 minutes pour leur permettre de se mettre d'aplomb, Kennedy et Khrouchtchev étaient réellement en nage. On a peu de nouvelles précises jusqu'à présent, concernant le déroulement des entretiens. Mais néanmoins on peut déjà conclure qu'en général, la rencontre a été parfaitement inutile.

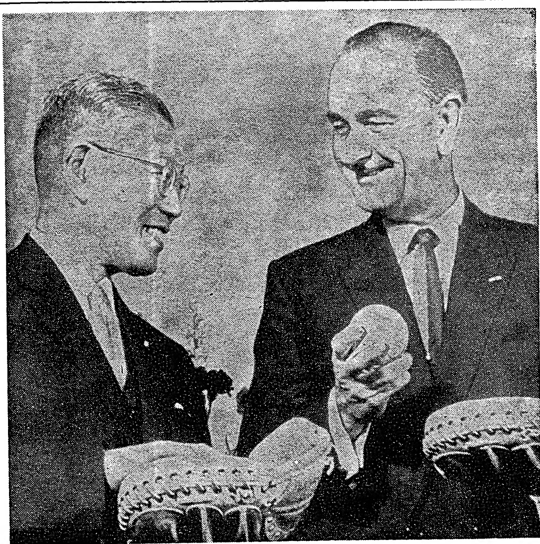
Utile quand même peut-être, jusqu'à un certain point, s'il est vrai que M. Kennedy a voulu prévenir chez son partenaire "toute erreur de calcul"? Par quoi le président Américain entend tout espoir fallacieux que le chef d'Etat russe pourrait avoir concernant une non-intervention des Américains, en cas de conflit grave autour de Berlin ou de l'Allemagne par exemple.

S'il en est réellement ainsi, la rencontre, en effet, n'aura pas été inutile. Au contraire. Il fallait que ces choses fussent dites et clairement. Si les chefs d'Etat avaient parlé plus clairement, en 1914 et en 1939, peut-être aurait-on hésité à engager une guerre. Cela reste encore à démontrer toutefois. Mais toujours est-il que l'avertissement, si M. Kennedy en a donné un, n'aura

(suite à la page 5)



Mlle Lise Dubuc, élève de l'Académie Assomption, a été choisie par la section française des Jeunesses Musicales d'Edmonton, pour assister au Camp Musical national qui se tiendra du 16 juillet au 6 août, au Mont Orford, P.Q. M. Michel Morin, président et les membres du Comité des JMC désirent remercier les généreux donateurs qui ont aidé à réaliser ce projet. — Félicitations à Mlle Dubuc.



Le premier ministre du Japon, Hayato Ikeda et le vice-président des Etats-Unis, Lyndon Johnson, s'entretiennent de balle-au-camp, avant de participer à un dîner d'Etat, à Washington. La balle et la mitaine ont été offertes en cadeau à M. Ikeda, après avoir été autographiées par les joueurs du club "Senators" de Washington.



Rencontre à Moscou de Nikita Khrouchtchev et du président de l'Indonésie Sukarno, à l'occasion du soixantième anniversaire de naissance de ce dernier. — Ils se sont rencontrés à une réception donnée à l'ambassade d'Indonésie.

En Autriche

Ce que le clergé paroissial espère du Concile oecuménique

Salzbourg. (CCC) — Dans un précédent numéro, "l'Oesterreichisches Klerusblatt" avait exprimé les voeux du clergé paroissial autrichien à l'égard du concile oecuménique. Dans un nouvel article, il ajoute celui-ci: la suppression du devoir de l'abstinence le vendredi, l'abstinence ne devant plus être observée, mais alors très strictement, que le Vendredi Saint et le mercredi des Cendres. La rédaction ajoute que ce voeu trouvera très probablement l'approbation de la grande majorité des curés.

La publication autrichienne cite également les voeux exprimés par la revue "Lebendige Seelsorge" (Pastorale vivante), de Fribourg en Brisgau, sous le titre "Concile et pastorale". Cette revue déclare qu'à notre époque les lois du jeûne et de l'abstinence doivent être soumises à une réforme fondamentale; ces lois ne doivent pas seulement toucher la nourriture, mais s'étendre à tous les plaisirs. La revue "Lebendige Seelsorge" mentionne ensuite les voeux du clergé paroissial à l'égard du concile:

1—La langue vulgaire doit pouvoir être employée dans la partie de la messe dite messe des catéchumènes, c'est-à-dire jusqu'au "Credo" y compris; l'emploi du latin ne doit pas découler d'une préférence romantique et du respect des traditions; il ne doit pas être imposé au peuple particulièrement dans la partie de la messe la mieux à même d'influencer celui-ci. Il s'agit du salut des âmes, de la conquête des masses ouvrières. L'unité de l'Eglise repose davantage sur l'unité de la foi, de l'espérance et de la charité, sur l'unité des sacrements, sur l'unité de l'autorité que sur des gestes, des symboles et des paroles incompréhensibles à la majorité des fidèles; ces gestes sont nuisibles à la diffusion de l'évangile et constituent une véritable barrière face aux autres confessions chrétiennes; les orthodoxes et les protestants ont l'horreur de la latinisation et de la romanisation. Quant aux païens, cette conception latine — qui a été conditionnée par une époque — leur est tout à fait étrangère. Le cardinal *Constantini*, qui fut délégué apostolique en Chine puis secrétaire de la congrégation de la propagation de la foi, disait que l'obstacle principal à la *diffusion du catholicisme en Chine* n'a pas été la muraille de Chine, mais "*la muraille du latin*".

2—Pour des raisons tant objectives qu'oecuméniques, le culte de la parole divine, et l'évangile en particulier, doivent avoir une *signification* accrue. L'Eglise est autant l'Eglise de l'évangile que l'Eglise des sacrements. Il faut s'efforcer de promouvoir de plus en plus la compréhension de la parole divine et de l'annonce de l'évangile. C'est pourquoi la messe des catéchumènes devrait être célébrée face au peuple; de nouvelles péricopes devraient être introduites, mais il faut qu'elles soient compréhensibles au peuple.

3—Les rites purement traditionnels (le lavabo, par exemple), les expressions étranges et les cérémonies *difficiles à comprendre* (comme l'on en rencontre dans les messes de Requiem, les cérémonies de baptême), doivent être *supprimés*.

4—Au moins lors des grandes cérémonies (première communion, confirmation, messes de mariage, messes d'ordinations, profession solennelle), la communion sous les deux espèces devrait être autorisée à nouveau.

5—La liturgie de carême et la pratique du jeûne devraient être adaptées à notre époque.

6—La célébration de la messe doit se terminer par la bénédiction du prêtre.

7—Une concélébration véritable doit être autorisée dans le rite latin lors de circonstances précises à déterminer (congrès, réunions, etc.).

8—Les fonctions épiscopales doivent jouir d'une importance accrue. Tout en soulignant clairement les fonctions de primat incombant à l'évêque de Rome, il est nécessaire de procéder à une saine décentralisation. Le style de la curie romaine doit abandonner tout byzantinisme et tout ce qui est trop cérémonieux, pour devenir plus charitable et plus fraternel, conformément au "nouveau style" de Jean XXIII ("Je suis Joseph, votre frère").

9—Des dispositions doivent être prises en vue d'échanges de grande envergure de prêtres entre les régions riches en vocations sacerdotales et les régions où la pénurie des prêtres se fait sentir.

10—La formation des futurs prêtres doit être adaptée dans le sens d'une différence faite entre les prêtres destinés au ministère pastoral et ceux qui consacrent leur vie à la science et aux études (chose également nécessaire). La théologie doit subir un renouveau de vie intérieure, notamment sur le plan biblique et celui de l'économie du salut, par un contact accru avec la vie. Des "pratiques" de diverses formes devraient être introduites; l'année de pastorale (prescrite pour les religieux) devrait être étendue également au clergé séculier, qui devrait bénéficier également de cours pratiques, et non pas avoir à subir des examens réguliers et périodiques. Les facultés de théologie de petits diocèses ou de *provinces d'instituts* religieux dont les membres sont peu nombreux doivent faire l'objet de regroupements.

11—Les membres du clergé doivent être obligés à une plus grande simplicité de vie; la méditation et l'approfondissement de leurs études théologiques doivent contribuer à renforcer leur piété; ils doivent y trouver la force de résister à toute tentation de tomber dans la routine ou d'accomplir leurs devoirs en fonctionnaires.

12—Dans tous les pays où les prêtres *sont soumis* à une existence trop misérable, l'Eglise doit garantir à chacun d'eux une somme fixe assurant leur minimum vital.

13—En ce qui concerne l'obligation du bréviaire, celle-ci doit être adaptée à sa solution adoptée par l'Eglise orientale et s'étendre à un certain temps (une heure en moyenne, par exemple) et non pas à une certaine quantité, cette durée doit constituer une indication et non plus une obligation sous peine de péché grave.

14—L'obligation au célibat doit être maintenue; son observation est une condition du dévouement *sans* restriction du clergé à sa tâche pastorale. En revanche, la réduction à l'état laïc, avec dispense de l'obligation du célibat, doit être plus fréquente, notamment lorsque de graves obligations de droit naturel sont en jeu.

15—Les dispositions concernant l'inamovibilité des curés doivent être supprimées. De nos jours, les bénéfices strictement dits sont de moins en moins nombreux, ce qui supprime les raisons profondes de l'inamovibilité.

16—Une limite d'âge très stricte doit être introduite pour toutes les fonctions ecclésiastiques, même pour les évêques. A notre époque et dans un monde déchristianisé, il est nécessaire que les considérations personnelles s'effacent devant les obligations apostoliques.

17—L'activité pastorale des membres du clergé régulier doit faire preuve d'une solidarité plus profonde dans le domaine de l'apostolat.

18—Du fait des conditions régissant actuellement tant le ministère pastoral que les possibilités de déplacement, la juridiction quant à la permission d'entendre les confessions doit être réglée par le principe suivant: celui qui a obtenu la juridiction de la part de l'ordinaire de son lieu de domicile, doit pouvoir exercer ce même droit, et dans la mesure où il lui a été concédé, dans l'univers tout entier. Celui qui est autorisé à entendre les confessions des femmes, doit également avoir la permission d'entendre les confessions des religieuses. Des autorisations spéciales de la part de l'Ordinaire ne doivent être requises que pour le confesseur ordinaire et extraordinaire; celui-ci, cependant, doit pouvoir être remplacé par n'importe quel confesseur dans un cas particulier, même si ce cas touche l'ensemble du couvent. L'obligation de la confession hebdomadaire doit être supprimée.

19—Le catalogue de l'"Index" doit être limité aux cas les plus notoires du XXe siècle: la censure des livres doit se conformer aux méthodes de la cotation morale des films.

20—Le catéchuménat de mariage doit être développé, notamment par des cours de préparation au mariage, des journées de fiancés, des journées de jeunes foyers, etc.

21—La législation concernant les mariages mixtes ,qui a été conditionnée par l'existence de régions totalement catholiques, doit être adaptée à la situation actuelle, où le mélange des confessions ne cesse d'augmenter.

22—De nombreux mariages mixtes célèbrés en dehors de l'Eglise pourraient être mis en ordre, si la "sanatio in radice", dont il est question aux canons 1138 à 1141 du code de droit canonique, était plus facile et moins accompagnée de difficultés.

23—Comme avant 1918, l'empêchement de disparité de culte doit valoir entre baptisé et non baptisé et ne plus être restreint au mariage entre catholique et non baptisé.

24—L'empêchement de mariage de "crime" doit être supprimé, tout au moins dans la forme où il est rédigé au canon 1075, art. 1. De même doivent être supprimés les empêchements d'honnêteté publique (canon 1078), de parenté légale, et de parenté spirituelle (canons 1059, 1079, 1080).

25—Une tromperie grave et astucieuse (par exemple, la dissimulation d'une opération ayant rendu la femme stérile) doit être clairement exprimée comme étant une cause de nullité de mariage.

26—Les empêchements de mariage, que l'accord habituel d'une dispense réduit à des simples dispositions formelles, doivent être abolis.

27—La procédure concernant la déclaration de nullité des mariages doit être accélérée et ne plus durer des années. Dans tous les pays, il doit y avoir une seconde instance, qui jugerait à titre définitif et sans appel.

28—Du fait des difficultés existant dans de nombreux mariages, du fait également de l'augmentation rapide de la population du globe, le concile doit clairement prendre position à l'égard des méthodes de contrôle des naissances qui sont contraires à la nature humaine; il doit également indiquer des voies positives pour une solution prudente de ce problème pastoral.

29—La mère illégitime ne doit pas faire l'objet de mesures discriminatoires de la part de l'Eglise, pas plus que son enfant; à notre époque, une telle mère doit faire preuve d'une grande force de caractère et d'un profond sens moral.

Ce qui nous divise, ce qui nous unit — Quelques points de repère

Sur une population mondiale qui dépasse 2 milliards et demi, on compte environ 820 millions de chrétiens, soit 32%. Sur ces 820 millions, l'Eglise catholique compte 440 millions de fidèles.

LES EGLISES ORIENTALES SEPAREES
en compte environ 180 millions. Elles se séparent de l'Eglise catholique essentiellement parce qu'elles ne reconnaissent pas l'autorité et l'infaillibilité du Pape. Cela est du moins vrai des 165 millions d'orthodoxes. A la différence de ces derniers, qui sont fidèles aux sept premiers Conciles Oecuméniques, certaines autres Eglises orientales n'en admettent que les deux ou trois premiers. Leurs évêques sont validement consacrés, leurs prêtres validement ordonnés, et ils ont vraiment la sainte Eucharistie.

LES PROTESTANTS
sont au nombre de plus de 200 millions. Ce terme recouvre une réalité tellement hétéroclite qu'il est difficile de lui trouver un dénominateur commun: la croyance en Dieu et dans la mission supérieure du Christ. En effet, certains protestants n'admettent pas la Trinité ni la divinité du Christ.

LES ANGLICANS
Il y a d'abord les 40 millions d'anglicans. Comme les catholiques et les Orientaux séparés, ils admettent généralement l'Ecriture sainte et la tradition comme sources de la foi; ils ont conservé les sept sacrements; ils considèrent les évêques de droit divin et ont des prêtres et des diacres; comme les catholiques et les orthodoxes ils admettent l'autorité des Conciles oecuméniques, mais, généralement, seulement les quatre premiers. D'autre part, ils rejettent, pour la plupart, l'autorité du Pape, ils admettent le libre examen de l'Ecriture; enfin, ils ont perdu la validité de leurs consécrations épiscopales et de leurs ordinations sacerdotales.

LES LUTHERIENS
Le groupe des luthériens (70 millions) a également conservé, mais à un degré moindre que les anglicans, certaines formes d'organisation hiérarchique et de liturgie du catholicisme (cène, confirmation, sacrement du baptême). Mais pour eux, la Bible est la seule règle de la foi; le chrétien est justifié par la foi seule et non par la foi et les oeuvres; ils n'ont pas de véritables évêques et leurs pasteurs ne sont pas prêtres. Comme beaucoup d'anglicans, certains luthériens n'ont pas totalement perdu le sens de la tradition et reconnaissent parfois l'autorité des premiers Conciles et les trois symboles anciens.

LES CALVINISTES
Les 64 millions de calvinistes représentent un groupe beaucoup moins cohérent que les précédents. Tous cependant rejettent l'organisation épiscopale et se veulent uniquement des Eglises de la parole; ils n'ont donc plus les derniers vestiges de catholicisme conservés par les luthériens. Cependant, certains groupes (réformés, presbytériens) sont soumis à une instance supérieure de forme collégiale: le synode; tandis que chez les congrégationalistes et les baptistes, chaque communauté locale est autonome.

LES METHODISTES
Les 30 millions de méthodistes s'éparpillent en une quarantaine d'Eglises différentes. Sans doctrine commune précise, ils se distinguent à peine des Eglises calvinistes les plus libérales. On peut dire qu'ils insistent sur l'aspect de conversion personnelle du chrétien au détriment du culte d'adoration. Le nombre de points qui les séparent du catholicisme est difficile à estimer, puisque les divergences portent sur la presque totalité de la doctrine, sauf les points élémentaires de l'existence de Dieu et du rôle rédempteur du Christ.

("Le Bonheur")

—Excepté les mortels, rien ne change ici-bas.

Missionnaire tué par le Pathet-Lao

Vientiane. — Nous venons d'apprendre avec certitude que le P. Vincent L'Hénoret, o.m.i., français, 40 ans, a été tué par les Pathet-Lao le 11 mai jour de l'Ascension, vraisemblablement alors qu'il se rendait au village chrétien de Na-Tum pour y assurer la messe. Il a été tu éprès de ce village, qui est à une heure de distance de sa résidence principale de Ban-Ban, province de Xieng-Khouang. Il était resté dans son secteur, occupé par les Pathet-Lao depuis décembre 1960; jusqu'en février 61, il eut l'autorisation de circuler, depuis cette date, nous ne savions plus rien de lui.

On se rappelle que, vers la mi-avril, deux autres missionnaires Oblats du V.A. de Vientiane et un Père des Missions Etrangères de Paris du V.A. de Thakhek ont disparu. Il faut ajouter qu'un nouvel M.E.P., le Père Tenaud, a lui aussi disparu depuis lors.

Interrogé officiellement sur la disparition des deux Oblats de Vientiane, le Prince Souvanna Phouma a déclaré que ces deux Pères ne sont pas dans les prisons du Pathet-Lao.

L'énigme des sermons du Curé d'Ars.

Depuis longtemps l'abbé Daniel Pezeril, actuellement curé de la paroisse parisienne Saint-Jacques du Haut-Pas, avait pressenti que l'apport personnel de saint Jean-Marie Vianney dans ses sermons devait être assez restreint. Pour confirmer ce pressentiment, restait à mener une enquête plus précise.

Ce qu'a fait Mme Jacqueline Genet. Elle a étudié, depuis 1957, les 85 sermons du saint Curé d'Ars, analysé ligne par ligne les 1,700 pages et cherché, toujours ligne par ligne, les sources. *Elle vient de publier, aux Editions* de l'Orante, le résultat de ses travaux: "L'Enigme des Sermons du Curé d'Ars". La première partie du livre présente la méthode et la marche des recherches. *La seconde partie contient la* première publication critique des sermons. Leur transcription fidèle, à partir des manuscrits conservés à Rome, l'orthographe et le style du "pauvre curé", une typographie très étudiée et des notes nombreuses permettent de suivre mot-à-mot la manière dont le curé d'Ars utilisait ses sources.

Madame Genet a étudié 150 volumes des Sermonnaires du XIXème siècle. Il en ressort que le Curé d'Ars a *cité dans ses sermons*, textuellement, *ces sermonnaires*. Ce qui est de lui, ce sont les exclamations, les cris de souffrance et d'horreur devant le péché, d'amour de Dieu. Il avait tellement assimilé ses sources qu'on les retrouve dans ses catéchismes. Les dons personnels de saint Jean-Marie Vianney étaient ailleurs: dans son amour de Dieu, et des âmes, dans l'intuition qu'il avait des coeurs et qui lui permettait de faire céder les plus endurcis. Ses paroles, qui ne sont souvent que des cris, jaillissent d'une foi bouleversante.

En notre temps trop fier de son humanisme et de sa culture, il nous fallait des saints du gabarit de sainte Bernadette et de saint Jean-Marie Vianney. Dieu, une fois encore, a exalté les humbles, et Son esprit souffle où Il veut.

Certes, le Curé d'Ars n'était pas un intellectuel. Mais c'est au nom de Dieu qu'il parlait aux hommes. Qu'importaient alors les mots? Le "Magnificat", cet admirable cantique d'action de grâces de la Vierge Marie, est fait, lui aussi, de textes empruntés à l'Ancien Testament. Il n'en est pas moins le chant merveilleux de l'âme de la Mère de Dieu.

—La calomnie est comme le charbon; si elle ne vous brûle elle vous salit.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 28 JUIN 1961

La Bible vous parle

Rejetez toute malice et toute fourberie, hypocrisies, jalousies et toute sorte de médisances. (I Pierre 2, 1)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

En vente chez FIDES

FERME LE MERCREDI — OUVERT LE SAMEDI

On sait aujourd'hui que le cerveau règne en maître sur le corps entier. Il gouverne nos gestes, nos actes, nos pensées : il déclenche certaines maladies, qui hier encore, étaient prises pour magie ou possession diabolique. Mais grâce à la psychologie qui en a dévoilé les mobiles les plus secrets, la connaissance du cerveau a fait plus en cinquante ans que la médecine générale en un demi-millénaire.

Ce livre, **LES PRODIGIEUSES VICTOIRES DE LA PSYCHOLOGIE**, de Pierre Daco est le fruit de recherches les plus récentes, permettra à des milliers de personnes de tout âge de retrouver leur équilibre et de constater que la psychologie est une prodigieuse école d'éducation, de maîtrise de soi, de santé et de bonheur.

LES PRODIGIEUSES VICTOIRES DE LA PSYCHOLOGIE — Pierre Daco

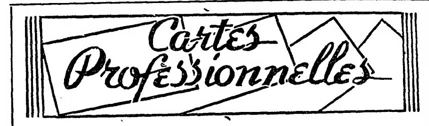
Cote morale : appelle des réserves. — Prix $1.50.

FIDES, la maison du disque français.

PAR LA POSTE, AJOUTEZ 15 cents PAR VOLUME

Librairie F I D E S Bookstore
11540 Jasper — Edmonton — HU 8-1212

Centre d'Information catholique
St-Paul, Alta



Dr L.-O. Beauchemin
Médecin et Chirurgien
207-206, édifice du Grain Exchange
Calgary, Alberta

Dr J. Boulanger
M.D., L.M.C.C., F.A.M.A.
Médecin et Chirurgien
Edifice Boulanger — Tél. GA 2-2009
Edmonton — Alberta

Dr E. Boissonneault
B.L., M.D.
Médecin et Chirurgien
247 Edifice Birks — Edmonton
Tél. bur. GA 2-1612—rés. HU 8-7321

Marcel J. A. Lambert
Avocat-Notaire
Lindsay, Emery, Jamieson, Chipman, Sinclair & Lambert
201 éd. Can. Imp. Bk. of Com.
Tél. GA 4-2161—Edmonton, Alberta

Dr Charles Lefebvre
B.A., M.D., L.M.C.C.
Spécialiste en maladies internes
Suite 6, Edifice LeMarchand
100ème avenue et 116ème rue
Tél. bur. HU 8-5932 Rés. HU 8-9616

Dr Richard Poirier
B.A., M.D., L.M.C.C.
Spécialité: maladies des enfants
Suite 5, René LeMarchand Mansion
Tél. bur. HU 8-2134—rés. HU 8-5725

Dr J.-P. Moreau
M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c)
Chirurgie orthopédique-traumatologie
Suite 4, Edifice LeMarchand
100ème avenue et 116ème rue
Tél. bur. HU 8-5235—rés. GA 4-1768

Dr L.-P. Mousseau
M.D., L.M.C.C., F.A.C.S.
Spécialiste en chirurgie
Appt 3, René LeMarchand Mansion
Tél. HU 8-4577 — rés GA 2-5673

Dr A. Clermont
Dentiste
Docteur en chirurgie dentaire
230, édifice Birks, angle 104ème rue et avenue Jasper
Tél. rés. HU 8-2113—bur. GA 2-5838

Dr Angus Boyd
B.A., M.D., L.M.C.C., F.R.C.S.
Maternité et maladies de femmes
Suite 2, René LeMarchand
Tél. HU 8-1620 Rés. HU 8-8893

J.Robert Picard
OPTOMETRISTE
Tél. bur. GA 2-2342—rés. GA 2-3949
10343 ave Jasper, Edmonton

Dr W. Pourbaix
M.D., L.M.C.C.
Spécialiste en maladies internes
Suite 6, Edifice LeMarchand
100ème avenue et 116ème rue
Tél. bur. HU 8-5932

Dr Paul Hervieux
Dentiste
10104 - 124ème rue
angle 124ème rue et avenue Jasper
Tél. bur. HU 8-1088—rés. GL 4-3406

Dr A. O'Neill
Dentiste
307, Immeuble McLeod Bilingue
Tél. rés. GA 2-8369—bur. GA 2-4421

Dr Peter A. Starko, Dr Jos. J. Starko, Dr Al. A. Starko,
Optométristes
Examen des yeux
230 édifice Tegler — Tél. GA 2-1248

A. M. Déchène, C.R. Geo. R. Brosseau
Avocats
Duncan, Miskew, Déchène, Bowen, Craig et Brosseau
10048 - 101A ave — GA 2-1151

Dr. L. Giroux
Dr F. D. Conroy
Spécialistes en urologie
843 Tegler Bldg. Tél. GA 2-6271

Dr G.-René Boileau
M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (C)
Dip. de l'ABS
Spécialiste en chirurgie
643 édifice Tegler — Edmonton
Tél. GA 4-3636 — rés. HU 8-1389
rés. HU 8-8181

Dr Arthur Piché
B.A., M.D., L.M.C.C.
Médecin et Chirurgien
Suite 10, Edifice LeMarchand
Tél. HU 8-0497 — HU 8-3947

Lionel R. Tellier, C.R.
Avocat, notaire
431 édifice Tegler Edmonton
Tél. bureau: GA 2-1420 - GA 2-0797
Tél. résidence: GR 7-3110

Lucien Maynard, C.R.
Avocat
Tél. GA 2-8929 501 Agency Bldg.
Rés. GE 3-6385 Edmonton, Alta.

Dr R. J. Sabourin
DENTISTE
213 LeMarchand — Edmonton
Tél. bur. HU 8-1880—rés. GL 5-0209

Paul R. Keroack, C.A.
associé à NASH & NASH
comptables agrégés
Edmonton, Calgary
Grande Prairie, Peace River

T. H. Therriault
Notaire public
Agent d'immeubles
Tél. bureau: 65 — rés. 50
C.P. 600 — Falher, Alberta

L'ambassadeur-dictateur n'est plus . . . Léonidas Rafaël Trujillo a été assassiné

Une rafale de mitraillette a mis fin à la vie et à la carrière du plus étrange dictateur de ce monde, d'un de ces dictateurs militaires dont l'Amérique centrale et l'Amérique du sud, ont seules le secret. Leonidas Rafaël Trujillo, l'homme fort de la république Dominicaine n'est plus. Après avoir régné en maître absolu sur son pays pendant 31 ans d'affilée, le voilà assassiné par un concurrent, le général Diaz. Motif politique? Oui et non. Motif personnel certainement. Le général Diaz ne pardonnait pas à son rival et à sa victime d'avoir lésé sa famille, financièrement, dans une grande entreprise. D'où il ressort que très souvent idéalisme et intérêt se mélangent étrangement. Et pas uniquement en Amérique latine.

Rafaël Trujillo était né à Son Cristobal en 1891. Fils de petits fermiers — presque des péons — il commença par labourer la maigre terre, puis devint télégraphiste. Du télégraphe, Rafaël fit un bond jusque dans la gendarmerie dominicaine, organisée à cette époque — il y a près de quarante ans — par les Etats-Unis qui dominaient le pays.

Autodidacte intelligent et travailleur, Trujillo devint lieutenant, puis commandant, puis en 1924, général de la gendarmerie. A cette époque les fusiliers marins américains quittèrent le pays et Trujillo fut chargé d'organiser une armée nationale dominicaine.

Dès lors, toutes les portes lui étaient ouvertes. En 1930, il battit aux élections — légèrement truquées, faut-il le dire? — son rival, Velasquez qui avait eu la malchance de nommer Trujillo au poste de commandant d'armée. Depuis 1930 Trujillo règne en maître sur la République dominicaine.

Il inaugura mal son règne. A peine fut-il installé en son palais, qu'un cyclone détruisit complètement la capitale, faisant de nombreuses victimes. Trujillo fit aussitôt reconstruire la ville, San Domingo, qu'on appellerait plus tard Ciudad Trujillo. Avec des fonds américains, comme bien on penserait? Pas du tout. En n'utilisant que les ressources de son pays et en forçant les gens de San Domingo, en général un tantinet portés au dolce farniente, à travailler dur.

C'était là sa grande force. Ne dépendre de personne. A condition que son pays dépende de lui. Trujillo fut donc président. Mais il ne manquait pas d'un certain sens du changement. Peu avant 1960, il céda la présidence à son frère et lui-même se nomma ambassadeur plénipotentiaire. Jamais en effet, un ambassadeur n'avait eu tant de pouvoir. Délégué de son pays à l'ONU, il y fixait lui-même la politique de son pays. C'était l'ambassadeur qui donnait des directives à son gouvernement. En même temps il avait gardé le commandement suprême de son armée. Il ne savait que trop ce que signifie, en ces pays, la puissance de l'armée. En réalité, de l'ONU, il continuait à guider la politique de son pays.

Trujillo a un fils qui au moment de l'attentat, vivait à Paris et qui, aussitôt, plein d'inquiétude dit-on, a repris le chemin de Ciudad Trujillo. On le comprendrait à moins. Le fils Trujillo, largement pourvu en devises fortes par la générosité de son père, songea, il y a quelques années, à offrir un avion, des manteaux de vison, des villas, des bijoux de milliardaire à une certaine vedette de Hollywood, répondant au nom de ZA ZA Gabor. On dévoila à cette époque que le fiston Trujillo recevait un argent de poche qui se chiffrait en quelques millions par mois. Il va de soi que la perte d'un tel père dut affliger grandement un fils aussi aimé.

Trujillo était-il un ennemi des Etats-Unis? Oui et non. Sa radio organisait des concours de slogans injurieux à l'adresse des Etats-Unis. Mais lui Trujillo n'aimait pas Fidel Castro. Les ennemis de mes ennemis sont mes amis. Aussi, à Washington, eut-on un instant d'angoisse à l'annonce de la mort de Trujillo. Angoisse bien vite passée, puisque, depuis quelques mois, on y encaisse des coups autrement plus graves. Aux dernières nouvelles, le gouvernement continue. Le président est mort, vive le président! Et provisoirement, Ciudad Trujillo ne changera pas de nom. Quant à l'avenir, qui donc en est certain?

Serge Mound

IMPRESSIONS

par Normand Fontaine

A propos des bonnes soeurs . . .

Quand j'étais au grade trois, notre professeur était une jolie religieuse au teint rose et aux grands yeux de poupée! J'avais neuf ans, et je la trouvais tellement fine! Je crois que ce qui m'impressionnait le plus, c'était son sourire...

Car les religieuses savent sourire...

Je sais que certaines gens pensent que les bonnes soeurs, ça ne peut pas sourire; qu'elles sont faites pour prier et garder les mains jointes... Et puis il y a cette réflexion stupide, que les soeurs sont des soeurs, parce qu'elles ne pouvaient pas faire autre chose...

Evidemment, il n'est pas nécessaire d'avoir des cours universitaires pour comprendre le bon sens tel qu'il doit être compris! Nous n'avons qu'à voir tout le travail de gardes-malades qui se fait dans la plupart des hôpitaux, tout le bien qui se fait dans les écoles, et dans les missions, pour comprendre parfaitement bien qu'une énorme partie de ces religieuses, font du travail que les adultes ne pourraient jamais accomplir aussi efficacement. Puisqu'elles se sont données totalement à cette vocation, ça fait partie de leur vie, et c'est en donnant le meilleur d'elles-mêmes TOUS les jours, qu'elles s'acheminent plus sûrement vers Dieu, là où nous sommes tous appelés...

Il y a une chose qui me frappe beaucoup chez les gens qui trouvent toujours quelque chose à dire contre les religieuses... On dirait qu'ils s'imaginent que les "soeurs" ont toujours été "soeurs", qu'elles vivent dans une espèce de tour d'ivoire, et qu'elles n'ont jamais été jeunes filles comme celles qui restent dans le monde... Mais de plus en plus, je pense sincèrement que ces gens qui s'amusent à "plaquotter", s'aperçoivent eux-mêmes qu'ils ne pourraient jamais se sacrifier au point de tout laisser, pour s'enfermer dans un couvent! A vingt ans, le monde est tellement beau, tellement ensorceleur, et ils ne peuvent pas comprendre comment il se fait que certaines jeunes filles peuvent avoir la volonté de dire non à toutes ces choses bien légitimes pourtant, pour dire oui à Dieu seul...

Mais il existe de ces mamans admirables qui ont la délicatesse d'âme, et le courage de laisser partir du foyer, leur petite fille de seize ans. Parce qu'elles aiment vraiment leur petite enfant, elles acceptent en silence de s'en séparer... Oh ceci ne veut pas dire qu'elles ne pleureront pas de l'avoir perdue... Car après le départ, le vide dans la maison se fera sentir bien cruel... Il n'y aura plus de ces rires enfantins d'autrefois... Il n'y aura plus cette présence chérie pour égayer les mauvais jours...

De son côté, la petite fille aussi s'apercevra du vide immense causé par la séparation des siens. Mais le rapprochement de Dieu se fera si évident, que sa vie, malgré cette tristesse humaine, sera remplie d'une joie tellement limpide et tellement profonde...

Nous ne pouvons qu'apercevoir de très loin ce bonheur surhumain... Il n'y a que Dieu et "ses" petites bonnes soeurs qui en comprennent la pure signification! Qu'il nous suffise de comprendre le bon sens... D'ailleurs, qui peut se vanter que son bonheur dans le monde, n'est pas dû aux centaines de sacrifices offerts en sa faveur, par une humble petite religieuse qui a donné sa vie pour le bonheur des autres?...



Les Carmélites vont-elles partir?

Uppsala. — Voilà environ deux ans, des Carmélites de Belgique ont ouvert un couvent en Suède méridionale. Suivant leur Règle, une nouvelle maison doit être érigée canoniquement au bout d'un certain temps, sous peine de devoir fermer ses portes. Aussi, afin de pouvoir procéder à cette érection, les Carmélites demandèrent-elles au Gouvernement suédois d'autorisation d'établir officiellement leur couvent. Depuis la loi de 1951, la seule restriction apportée à la liberté religieuse en Suède est précisément cette permission à obtenir des autorités civiles pour les couvents et monastères érigés canoniquement.

Conformément à la loi, la requête des religieuses, qui a reçu un avis favorable du Gouvernement, a été présentée à la Commission parlementaire compétente. Or celle-ci, par 8 voix contre 6, a rejeté la demande: d'abord parce que les religieuses sont en majorité étrangères au pays (il y a en effet 6 Belges et seulement 3 Suédoises), ensuite, parce que un couvent de ce genre pourrait "occasionner des discussions religieuses inutiles".

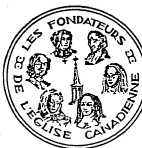
Cette façon de voir les choses n'est guère surprenante si l'on songe qu'un grand nombre de parlementaires, voilà seulement 10 ans, étaient opposés à l'abolition de la loi interdisant les couvents et monastères en Suède. De telles institutions étaient regardées comme des offenses à la liberté et on aurait permis à personne de renier l'idéal démocratique pour entrer dans un ordre religieux.

Le Parlement va-t-il à présent entériner le vote de la Commission? On ne le sait pas encore. En tout cas, il est remarquable qu'un journal comme "L'Expressen" de tendance plutôt anticléricale, demande aux députés de rejeter le point de vue de la Commission et de permettre aux religieuses d'établir leur couvent.

Rappelons que la loi ne concerne que les maisons d'Ordres cloîtrés érigées canoniquement. Car il existe actuellement en Suède quelque 150 religieuses appartenant à plusieurs Congrégations et environ 30 religieux.

LE COMITÉ DES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE VOUS ÉCRIT:





SECRÉTARIATS: 25 ouest, rue JARRY MONTRÉAL-11 — 750 est, rue SAINT-JOSEPH QUÉBEC

EPHEMERIDES DES FONDATEURS DE L'EGLISE CANADIENNE

Le père de MERE D'YOUVILLE, le capitaine Christophe Dufrost de la Jemmerais, fut inhumé le 1er juin 1708. Marguerite avait sept ans quand le deuil plongea sa mère dans des difficultés multiples. La famille vécut une longue période de malaise et de gêne. Toutefois, au manoir de Varennes, vivaient, dans l'âme des orphelins, les souvenirs du père disparu.

Christophe Dufrost arriva au pays en qualité de garde de la marine. Sa bravoure et son esprit d'entreprise lui valurent bientôt les plus hauts grades dans les troupes coloniales. A Catarakoui, en 1697, Christophe est commandant du Fort, qui domine le lac Ontario et la route de l'Ohio. Le chef iroquois surnommé la Chaudière Noire, avait machiné un piège très habile pour s'emparer du Fort. Il s'agissait de faire sortir une grande partie des troupes françaises dans le but de les accompagner à la chasse et pendant ce temps envahir le Fort dégarni. Dufrost soupçonna le complot et il s'empara du grand chef qui avoua sa ruse. Ce coup d'audace et de sang-froid haussa grandement le prestige des troupes françaises aux yeux des cinq nations iroquoises. Cela facilita les négociations de paix.

* * *

Avec les années, la santé de JEANNE MANCE s'est affaiblie et l'oblige de plus en plus à garder la chambre. En 1669, elle vit retirée dans sa modeste maison près de l'hôpital. Le 3 juin, la maladie la tient encore et elle décide de rédiger son testament. "Connaissant, écrit-elle, la certitude de la mort et l'incertitude de l'heure d'icelle, de mon propre mouvement et volonté, je fais cette déclaration de mes dernières volontés..." Elle proteste de son indéfectible attachement à "la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine"; elle renouvelle son entier abandon "à la très sainte, très juste et très aimable volonté de Dieu"; elle accepte de sa main "la mort qu'il lui plaira de lui envoyer, et le temps et la manière d'icelle"; elle dispose de tous ses biens en faveur de l'hôpital et des Hospitalières. "Je nomme, ajoute-t-elle enfin, pour exécuteur de mon présent testament, Monseigneur l'Illustrissime et très Révérendissime Evêque de Pétrée, notre digne Prélat, suppliant très humblement Sa Grandeur, et dans le plus profond respect qu'il m'est possible, qu'il lui plaise de me pardonner cette hardiesse que je prends, d'avoir osé le nommer pour une chose de si petite considération, mais que je crus être nécessaire pour le bien et le repos de cette maison..."

* * *

Le dernier jour de 1650 vit la grande épreuve qui affligea les Ursulines au Canada: l'incendie qui rasa leur monastère. Les tracas, les suites de cet accident et la construction furent le fardeau de la vénérable MARIE DE L'INCARNATION. Le 12 juin 1651, elle fut réélue supérieure.

L'indigence régnait chez les Ursulines après le sinistre, mais les encouragements et la sympathie de la population décidèrent les Mères à relever le monastère. Marie de l'Incarnation voyant clairement que telle était la volonté divine, s'en sentit grandement fortifiée. Les travaux de reconstruction furent entrepris.

* * *

Les filles de MERE D'YOUVILLE, les servantes des pauvres, celles qu'on nommait les soeurs Grises, n'avaient pas de costume religieux. Avec humilité, dans leur service auprès des malades, dans leurs travaux de cuisinières et dans leurs autres occupations charitables, rien ne distinguait ce groupe de femmes admirables.

Le 15 juin 1755, Mgr de Pontbriand honore les soeurs d'une première visite canonique, il approuve leur Institut et ses règlements. L'uniforme projeté lui plaît, la prise d'habit est fixée au 25 août. Enfin, un costume religieux! Quelle joie! Le coeur féminin est si sensible à cette délicatesse d'avoir un costume distinctif et gracieux.

* * *

JEANNE MANCE sent ses forces décliner, malgré les beaux jours d'été. Elle, si intuitive, sent sa fin prochaine. Ne pouvant plus écrire, elle dicte ses dernières volontés à M. Gilles Perrot, prêtre et curé de Notre-Dame.

Trois semaines plus tard, le 18 juin, quatrième dimanche après la Pentecôte, Jeanne Mance mourait doucement, "sur les dix heures du soir". A l'épître de la messe, ce jour-là, le célébrant avait lu ces consolantes paroles de saint Paul, qui s'appliquaient si bien à celle dont la longue vie de sacrifices achevait de se consommer: "J'estime que les souffrances du temps présent sont sans proportion avec la gloire à venir qui sera manifestée en nous."

* * *

Le 20 juin 1653, de Nantes, le Saint-Nicolas-de-Nantes levait l'ancre à destination du Canada. A bord, il transportait SOEUR BOURGEOYS, M. de Maisonneuve et 108 colons. En haute mer, l'épidémie se déclare. Soeur Bourgeoys soigne les malades avec charité et courage et gagne l'admiration de tous. Les futurs habitants de Ville-Marie commencent à connaître celle qui travaillera au milieu d'eux. Peu à peu, à son exemple, ils deviennent de fervents chrétiens.

Quarante-cinq ans plus tard, le 20 juin 1698, Marguerite Bourgeoys voit l'accomplissement de ses désirs dans l'approbation solennelle de son institut par Mgr de Saint-Vallier. Tout à la fois apôtre, missionnaire, fondatrice, Marguerite Bourgeoys a porté résolument la croix de sa vocation pendant près d'un demi siècle sur le sol canadien...

Reste la gloire du ciel, c'est la part de Dieu.

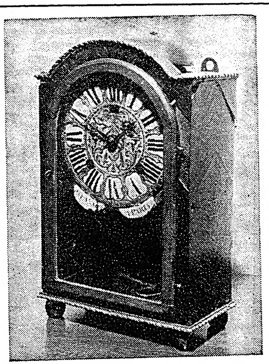
* * *

Autre faveur: Un jour, 26 juin, une maman travaille au deuxième étage de sa maison. Son petit garçon de trois ans joue tout près. Par l'ouverture béante du tuyau de poêle, il tombe sur la cuisinière au premier étage, entraîne dans sa chute un chaudron dans lequel un bouillon était en ébullition. Le bouillon se répand sur lui, il hurle de douleur. Le premier moment de stupeur passé, la maman applique de l'huile d'olive et l'image de MERE CATHERINE DE SAINT-AUGUSTIN. Au même moment, l'enfant cesse de pleurer et se met à rire. Quel soulagement pour sa mère! Le lendemain, boursouflures plus grosses que le pouce et l'enfant ne pleure toujours pas. La maman continue sa neuvaine et toujours pas de douleur chez l'enfant. Un mois plus tard, grosses gales et toujours sans douleur. La guérison complète, sans douleur, malgré les cicatrices qui marquèrent l'enfant et témoignèrent de la gravité des brûlures.

Voilà deux faveurs obtenues qui prouvent la puissance d'intercession de nos Fondateurs. Recourons souvent à nos ancêtres spirituels, à ces personnages grands aux yeux de Dieu et loués par son Eglise. La prière et la confiance des fidèles ont obtenu les miracles nécessaires à la béatification de Marguerite Bourgeoys et de Marguerite d'Youville. Pressons le ciel, par nos instances. Adoptons un protecteur particulier parmi nos six Fondateurs. Les faveurs passées sont une garantie de foi pour l'avenir.

Ne craignons pas de prier nos Fondateurs de l'Eglise canadienne, car les faveurs obtenues par leur intercession sont constantes et parfois étonnantes. Si chacun de nous adoptait un protecteur particulier parmi nos six Fondateurs, nous en sentirions bientôt les avantages bienfaisants. Voici deux expériences vécues, que nous résumons ici pour vous:

Une aide maternelle se désolait de ce que l'enfant qu'elle avait sous ses soins n'était pas baptisé (mariage mixte). Elle reçut conseil de prier par l'intercession de JEANNE MANCE. Au cours de la neuvaine, les difficultés s'aplanirent et la mère protestante permit le baptême du bébé. Il fut reçu enfant de l'Eglise catholique le 18 juin, anniversaire du décès de Jeanne Mance.



Cette horloge, un cadeau de noces, qui faisait partie du mobilier de la Bienheureuse Marguerite d'Youville, aura été témoin de bien des choses. Elle aura marqué les heures d'angoisse, de souffrance, de privations de l'épouse; les heures de chagrin d'une maman qui voit quatre de ses six enfants ravis à sa tendresse dès le berceau; les heures d'inquiétude, d'incertitude de la veuve assaillie par les créanciers de son mari et la nécessité de voir à l'éducation de ses deux enfants; plus tard, elle marqua les luttes, les déboires, les incendies, la maladie, la calomnie même que la religieuse eut à souffrir. Mais, l'horloge-souvenir a également marqué des heures de soumission à la volonté de Dieu, de foi vive et généreuse et de confiance inébranlable en la Providence. — Depuis, l'horloge centenaire continue de sonner des heures de joie céleste, des heures qui franchissent, l'une après l'autre, les étapes vers l'ultime gloire.

Rubrique internationale

Menaces de Khrouchtchev contre Berlin

Par Elisabeth Barker

Le document relatif à Berlin que M. Khrouchtchev a remis au Président Kennedy à Vienne a causé un profond découragement, et non pas seulement en Occident. On y voit que le dirigeant soviétique et dédié à imposer au monde une nouvelle période de dangereuse tension internationale. Son motif exact n'apparaît pas clairement. Peut-être subit-il diverses pressions, au sein du bloc communiste, pour qu'il fasse voir l'appui qu'il accorde au régime faible et peu populaire de l'Allemagne orientale. Peut-être a-t-il le sentiment que son prestige personnel se trouve en jeu. Peut-être fait-il simplement preuve d'impatience et d'un excès de confiance.

Ce qui est certain, c'est que Berlin-Ouest, avec sa très petite garnison de troupes occidentales, ne représente aucune menace à la sécurité de la Russie soviétique ou de ses alliés. Du reste, les puissances occidentales n'ont posé aucun geste pour créer une telle menace. La crise de Berlin est purement de l'invention de M. Khrouchtchev. De leur côté, les puissances occidentales ne peuvent donc que très difficilement résoudre cette crise. La responsabilité en retombe d'abord et avant tout sur M. Khrouchtchev lui-même.

Il est vrai que, en un certain sens, son dernier document relatif à Berlin ne renferme rien de neuf. Il répète sa menace antérieure: "soit que... sinon...". Soit que les puissances occidentales fassent ce qu'il désire et signent pour abandonner leurs droits sur Berlin, sinon il agira seul, en violation des accords à Quatre, pour déclarer purement et simplement déchéance de ces droits.

M. Khrouchtchev veut que les puissances occidentales consentent à "la conclusion immédiate d'un traité de paix avec l'Allemagne", ou bien avec l'un des gouvernements allemands ou avec l'un et l'autre. Le traité, dit-il, étendrait automatiquement les droits occidentaux existants dans Berlin-Ouest ou ce qu'il aime à appeler "le régime d'occupation". Ce qui, pense-t-il, "se survit depuis longtemps". Il ignore que, pour plus de deux millions d'allemands de l'Ouest, les droits d'occupation des alliés occidentaux leur fournissent une garantie vivante et puissante de liberté.

PAUVRE ECHANGE

En échange des droits occidentaux existants, qui ne comportent aucune condition ni aucune limite de temps, M. Khrouchtchev offre aux puissances occidentales la possibilité de maintenir des "contingents symboliques" de troupes (auxquels se joindrait un contingent soviétique) dans Berlin-Ouest, qui deviendrait une "ville libre" démilitarisée et neutre. Il fait aussi revivre une ancienne proposition soviétique qui paraît étrange à la lumière de sa récente attaque contre les Nations Unies et leur Secrétaire général, d'après laquelle on pourrait y ajouter des troupes neutres sous le commandement des Nations Unies.

M. Khrouchtchev sait que les puissances occidentales n'accepteront pas ce plan, ou ce qu'on pourrait appeler son programme minimum pour Berlin, pas plus qu'ils ne l'ont accepté il y a deux ans et demi. Les gens de Berlin-Ouest se sentent bien plus rassurés, bien plus confiants en leur liberté sous la protection et les garanties actuelles de l'Occident qu'ils ne le seraient jamais dans une "ville libre" exposée à tous les caprices, à toutes les pressions et à tous les ressentiments du régime de l'Allemagne orientale et de sa protectrice bien plus puissante. De leur côté, les puissances occidentales ne peuvent accepter le régime de l'Allemagne orientale, créé et maintenu au pouvoir par la puissance militaire soviétique, en tant qu'Etat souverain; elles ne peuvent pas davantage admettre que Berlin fasse partie du territoire de l'Allemagne orientale, puisque toute la ville, jusqu'à ce que l'Allemagne soit réunifiée, possède un statut particulier à quatre Puissances.

PLAN INTERIMAIRE

Comme M. Khrouchtchev sait que l'Occident ne peut examiner sérieusement son programme maximum, il laisse ouverte la possibilité "d'une solution intérimaire pendant une période précise", au cours de laquelle les deux gouvernements allemands discuteraient de la réunification et d'un traité de paix avec l'Allemagne. Six mois, pense-t-il, suffiraient pour ces discussions. Et, si ce plan échouait, alors le programme maximum de M. Khrouchtchev entrerait en vigueur.

Cette partie de la proposition de M. Khrouchtchev est également fort éloignée des réalités. Tout d'abord, le régime de l'Allemagne orientale, que l'Occident ne reconnaît pas, ne constituerait pas un partenaire acceptable pour les négociations. Et ces négociations ne se passeraient pas entre Allemands. Les Allemands de l'Ouest agiraient en l'absence de leurs alliés avec des agents russes, car c'est bien ce que sont les Allemands de l'Est. Au surplus on ne pourrait négocier un traité de paix qu'avec un gouvernement de toute l'Allemagne élu librement et représentant toute la nation allemande. Et les Quatre puissances restent responsables de la réunification de l'Allemagne, bien que M. Khrouchtchev, de son côté, veuille répudier cette responsabilité.

Pourtant, il est évident que les puissances occidentales ne supposeront pas, sans autre procès, que M. Khrouchtchev a dit son dernier mot ou qu'il a fermé la porte à toute possibilité de négociations. A tout le moins, il a évité de fixer, à sa menace d'action, une date précise.

Les Puissances occidentales et les alliés de l'OTAN se consultent maintenant et ils examinent de nouveau les aspects politiques et militaires du problème que pose le maintien de la liberté de Berlin-Ouest. Ils décideront ensuite de leur réponse au dernier geste de M. Khrouchtchev.

Ils peuvent peut-être se rappeler ce qu'un membre du gouvernement anglais, M. Heath, déclarait au Parlement avant que se produise ce geste: "Nous ne pouvons accepter et nous n'accepterons pas une action unilatérale tendant à modifier le statut de Berlin ou à souligner le gouvernement soviétique de responsabilités qui lui incombent encore." M. Heath a aussi dit: "Nous devons faire tout le possible pour que M. Khrouchtchev comprenne le danger d'une telle façon d'agir".

Au cours d'une assemblée du Conseil d'administration de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada dont notre journal est membre, M. Marc Fortin, directeur de l'"Echo du Nord", de Saint-Jérôme, a été élu président; il remplace M. Maurice Marquis, de Montmagny.

Les maires vendéens en grève

La Roche sur Yon. — Les maires du département de la Vendée viennent d'annoncer une grève de cinq jours pour manifester leur sympathie aux agriculteurs bretons. Ces maires vont refuser de présider aux mariages civils ou de signer des documents pour appuyer les revendications des agriculteurs bretons contre la chute du prix des pommes de terre et la politique agricole du gouvernement français. La révolte s'est déplacée vers le sud pour la première fois lorsque 1,000 agriculteurs armés de fourches et montés sur des tracteurs ont entouré les bureaux du chef-lieu de département.

Futures Mariées ..

Demandez nos échantillons gratuits de papeterie de mariage.

Nous avons le plus large choix pour invitation et faire-part dans tout l'Ouest du Canada.

Modèles de fantaisie ou modèles unis.

Aussi serviettes — allumettes cartes de remerciement.

Invitation imprimées dans les 48 heures après réception de la commande.

IMPRIMERIE **La Survivance**

10010 - 109ème rue Edmonton, Alta.



A droite, le nouvel uniforme porté par les hôtesses de l'air de la Canadian Pacific Airline. — L'on peut facilement remarquer les transformations opérées à l'ancien uniforme porté par la demoiselle à gauche.

SAINT-PAUL

DECES

Mercredi le 7 juin, décédait subitement à St-Paul, M. Albert Noël à l'âge de 75 ans. Lui survivent son épouse Mme Régina Noël, de St-Paul; neuf fils et trois filles: Ernest, de Ste-Lina; Hector, Roger, Paul et Léo, de St-Paul; Gérard, d'Edmonton; Raoul, de Lethbridge; Félix, de Okotoks; Lucien, de Terrace, C.C.; Mme Anna Henkel, de Midnapore, Alberta; Sr Marie Noëlla, du Lac d'Onion; Sr St-Paul de Damas, de Bonnyville. Les prières furent récitées le 8 juin à 8h. p.m. au Salon mortuaire Park Dale; les funérailles eurent lieu le 9 juin en la cathédrale de St-Paul. Le R.P. A. Langevin, curé, officiait. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Dimanche le 11 juin, les enfants de M. et Mme Wilfrid Généreux, offraient à leurs parents, à l'occasion de leurs Noces d'Or, un magnifique banquet. Après la messe pontificale célébrée par Mgr l'Evêque Phil. Lussier, spécialement à l'intention des Jubilaires on se rendit au cafetéria de la haute école pour la réception officielle. Le R.P. A. Langevin, curé, était aussi présent ainsi que M. l'abbé Simard. Une magnifique adresse fut présentée par un petit-fils des Jubilaires, M. Bernard Généreux. Trois frères de M. Généreux sont venus de l'Est tout exprès pour la belle célébration. Dans l'après-midi les paroissiens de St-Paul étaient invités à présenter leurs voeux aux jubilaires. On s'amusa bien, on fit revivre du passé des chants anciens, toujours nouveaux, puisqu'ils demeurent à jamais. Ad multos annos!

Mercredi le 14 juin, à la haute école de St-Paul était présentée par Mme Georges Michaud, professeur en Economie domestique, la parade de mode. Toutes les élèves ont présenté avec grâce et même beaucoup de charme les ouvrages, confectionnés durant l'année qui vient de s'écouler. Ces présentations, avec musique en sourdine, depuis le mignon petit tablier, jupes, blouses, robes habillées, de rue, costumes de sport, de fin de semaine jusqu'aux toilettes plus élaborées fut un vrai succès. Félicitations aux élèves et à leur dévouée professeur. Les commentateurs étaient Mlles Suzanne Malo et Sylvia Cardinal. Un délicat goûter fut ensuite servi à toute l'assemblée.

Samedi le 17 juin, fut béni, en la cathédrale de St-Paul, le mariage de Mlle Louise Therrien, de St-Paul, à M. Henri Constantin, d'Edmonton. Au retour de leur voyage les nouveaux époux résideront à Edmonton.

On nous apprend que M. Edouard Robinson à l'hôpital Général d'Edmonton, se porte beaucoup mieux.

Le P. A. Langevin, curé, s'absentait cette semaine pour un court voyage à Winnipeg en convention d'Action Rurale. Il sera aussi présent à la consécration épiscopale du nouvel Evêque de Winnipeg.

Mercredi le 21 juin, les résidents de St-Paul allaient aux urnes pour nommer un conseiller qui remplirait le siège demeuré vacant depuis le décès de M. George Perry en avril. Tout se passa dans une tranquilité relative. M. Robert Drouin l'emporta sur M. Ted. Généreux par une majorité de 45 votes. Le vainqueur remplira le terme d'office pour quatre mois jusqu'à la mi-octobre: à cette époque il devra se présenter à nouveau pour un terme de 3 ans.

Le nouveau conseil se compose donc de M. Jules Van Brabant, maire; des conseillers: Marcel Belzil, Mike Panylyk, Armand Lord, John Bagan, Pete Borychuk, et Robert Drouin.

—Calomnier c'est se salir beaucoup soi-même pour éclabousser un peu son voisin.

* * *

—Une calomnie, c'est le mal qu'on dit de nous; une médisance, c'est le mal qu'on dit des autres.

Malebranche

***

—Ceux-là sont bien rares qui ont été oubliés par la calomnie.

George Sand

Le Comté de Sturgeon No 15

Sollicite des applications pour la position de Principal de l'Ecole de Legal, à commencer au 1er septembre 1961.

17 salles de classe; grades I à XII; préférence aux candidats bilingues possédant B.Ed. (Math. Sciences) et avec expérience comme principal ou vice-principal.

Salaire:	4,600	4,900	5,200
	7,300	7,700	8,000
	4x300	6x300	6x300
	6x250	4x250	4x250

Allocation pour surveillance $1,300.

Soumettre application avec rapports et références à M. E. Meaden, secrétaire, Comté de Sturgeon, Morinville.

A VENDRE

Bungalow de 4 pièces à Saint-Albert

Prix raisonnable à $8700, avec termes faciles

MUTUAL REALTY CO.

LUCIEN LORIEAU TEL. GL. 5-5151

Réflexions pastorales sur notre enseignement

"Les catholiques canadiens-français traiteront les nouvelles minorités avec justice et respect."

Conférence du Cardinal Léger

Saint-Jean, Qué. (CCC) — S. Em. le cardinal Léger a déclaré que "ni sa foi catholique, ni l'influence de son clergé n'ont jamais empêché la Province de Québec de traiter justement et dignement ceux qui représentent chez nous la minorité". Puis il a ajouté: "Et c'est pourquoi l'on peut être assuré que, devant la naissance de nouvelles minorités, les Catholiques canadiens-français ne changeront pas d'attitude."

L'archevêque de Montréal a fait remarquer, en s'inspirant notamment des enseignements de Pie XII, que "le catholique canadien-français, en respectant avec justice la conscience et les droits de ceux qui ne partagent pas sa foi, obéit non seulement à la tradition de son histoire, mais aussi à la pensée de l'Eglise".

Le cardinal Léger a fait ses déclarations au cours d'une remarquable allocution qu'il a prononcée le samedi 17 juin, à Saint-Jean-de-Québec, à l'occasion du 50e anniversaire du séminaire de Saint-Jean.

Dans son exposé, qu'il avait intitulé "Réflexions pastorales sur notre enseignement", le cardinal a d'abord analysé l'évolution historique de l'enseignement chez nous et montré que trois lignes de force se dégagent clairement de la complexité des faits: la confessionnalité, la présence du clergé et le respect des minorités.

LA CONFESSIONNALITE DE NOTRE ENSEIGNEMENT

Le cardinal souligne que c'est à la demande des protestants comme des catholiques que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique a sanctionné le caractère confessionnel de notre enseignement. "A ce point de vue ,affirme le prélat, *notre histoire n'a nullement été influencée* par le contexte des luttes anticonfessionnelles françaises, mais par la tradition britannique et l'esprit anglo-saxon."

En 1859, devant le besoin d'ordre et de coordination, un Conseil de l'Instruction Publique fut établi, sur une base confessionnelle, pour assurer la gouverne des écoles du Bas-Canada et, dix ans plus tard, il se subdivisa en deux Comités, l'un catholique, l'autre protestant. "On n'envisageait pas que notre enseignement primaire pût être autre que confessionnel", affirme le cardinal.

Le prélat rappelle que, dans notre histoire, seule l'Institution Royale de 1801 peut être considérée comme tentative importante de diriger nos écoles dans la ligne de la confessionnalité. Le peuple tout entier, s'opposant à la mesure avec la dernière énergie, refusa d'envoyer ses enfants dans les écoles de l'Institution Royale et l'initiative se solda par un échec. Dès 1824, l'idée de la confessionnalité et du contrôle des parents en matière d'éducation était acquise et commençait à s'inscrire dans nos lois.

LE ROLE DU CLERGE DANS L'ENSEIGNEMENT

Le cardinal Léger parle ensuite du rôle important que le clergé a joué dans l'enseignement au Canada français, "Pour plus de précisions, dit-il, il faut rappeler ici que ce fut de différentes façons aux différents niveaux et, à chaque fois, à cause de circonstances historiques particulières".

Le prélat explique que c'est au niveau secondaire surtout que la présence du clergé s'est le plus fortement manifestée. "Plusieurs collèges classiques, par exemple, mirent l'accent sur la formule du petit séminaire à direction ecclésiastique et diocésaine, où les laïcs n'étaient pas représentés." Le clergé a également joué un rôle important dans l'organisation des facultés universitaires profanes.

"Une telle prise en charge par le clergé de l'enseignement confessionnel, affirme le cardinal, surgissait spontanément des nécessités du milieu. L'histoire prouve abondamment que l'action alors indispensable du clergé a largement contribué à l'épanouissement de la vie intellectuelle de notre peuple."

LE RESPECT DES MINORITES

Se demandant si la confessionnalité de l'enseignement et l'influence prépondérante du clergé ont mis en péril, dans la province de Québec, le droit de la minorité non catholique, le cardinal ajoute que "l'objectivité historique elle-même nous force à répondre "non".

"Il faut même aller plus loin, poursuit le prélat, et répondre sans hésiter que nos lois de l'enseignement, par leur respect généreux du droit minoritaire, constituent un exemple et un modèle de compréhension et de respect mutuel."

Le cardinal note que 'ni sa foi catholique, ni l'influence de son clergé n'ont jamais empêché la Province de Québec de traiter justement et dignement ceux qui représentent chez nous la minorité religieuse". Il ajoute que "l'on peut être assuré que, devant la naissance de nouvelles minorités, les Catholiques canadiens-français ne changeront pas d'attitude."

"On comprendra cependant, poursuit-il, que le chrétien se sente alors douloureusement partagé entre le devoir de combattre l'erreur et l'amour fraternel envers ceux qui se trompent; entre le désir de communiquer aux autres le bien très précieux de son idéal religieux et le devoir de respecter la liberté intérieure de ceux qu'il aimerait voir accéder à la foi."

Citant ensuite un extrait de l'Allocution que le pape Pie XII adressa aux juristes catholiques italiens le 6 décembre 1953, le cardinal Léger déclare que "le Catholique canadien-français, en respectant avec justice la conscience et les droits de ceux qui ne partagent pas sa foi, obéit non seulement à la tradition de son histoire, mais aussi à la pensée de l'Eglise".

UN CONTEXTE NOUVEAU

Faisant remarquer qu'il serait irréaliste de s'arrêter là, le prélat souligne que les problèmes contemporains nous forcent aussi à prendre conscience d'un contexte nouveau et que la connaissance des problèmes dominants de notre époque est indispensable.

Il relève que, depuis la seconde guerre mondiale, le Canada français est entré dans une phase de transformation profonde et que, sous la pression de la civilisation industrielle, le cadre social traditionnel de notre milieu a éclaté. "Plusieurs anciennes structures sociales sont en voie de disparaître et de nouvelles structures prennent forme, qui donnent à notre époque une physionomie inédite."

Puis, relevant quelques tendances de notre époque, le prélat souligne que la mobilité est la première caractéristique de notre temps. "Les cadres d'hier sont devenus désuets; les institutions les mieux établies doivent s'adapter sous peine de nuire ou d'être détruites; les machines sont démodées avant d'être nées et les idées vieillissent tout autant."

Cette mobilité est elle-même l'effet du progrès technique. Le progrès constant de la recherche scientifique est au principe de l'évolution de notre époque. C'est là la deuxième tendance de notre époque.

En outre, ajoute le cardinal Léger, l'homme aspire à une instruction plus avancée que celle d'hier, car il y voit l'instrument de sa promotion sociale.

L'archevêque de Montréal explique que ces tendances créent dans notre société des situations nouvelles ou introduisant des éléments inédits dans les situations anciennes. "Notre milieu, précise le cardinal, n'a plus l'homogénéité de naguère qui permettait la possession tranquille d'un héritage culturel que tous partageaient également. Dans le monde changeant d'aujourd'hui, les valeurs traditionnelles s'affaiblissent; tandis que des forces nouvelles s'affirment et s'implantent. Notre monde en période de transition est devenu un milieu hétérogène où se manifeste un large éventail d'intérêts culturels. Il en résulte parfois du malaise, des incompréhensions, des conflits dans les jugements et l'appréciation des idées et des institutions. Il nous semble qu'il importe d'accueillir avec largeur de vue les développements de notre société; d'examiner avec loyauté et avec une grande liberté intérieure nos institutions; et d'opérer le discernement entre les éléments permanents et les éléments provisoires de notre tradition culturelle."

ROLE DE LA FAMILLE, DE LA SOCIETE CIVILE ET DE L'EGLISE

Passant à l'analyse de quelques problèmes particuliers, le cardinal Léger commence par analyser le rôle de la famille, de la société civile et de l'Eglise dans le travail de l'éducation.

Après avoir parlé du "débordement des cadres traditionnels de notre enseignement" et constaté que "ce que nous possédons paisiblement ne peut plus répondre adéquatement aux besoins nouveaux d'aujourd'hui, le prélat affirme qu'un immense travail d'adaptation, autant rapide que prudent, s'impose à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation et que ceux-ci doivent travailler en collaboration, remplir leurs responsabilités, faire valoir leur droit respectif et respecter celui des autres.

Le cardinal note que, si devant nos problèmes actuels en matière d'éducation, la famille, la société civile ou l'Eglise venait à renoncer à ses droits ou faillir à sa tâche, c'est l'avenir même de notre civilisation qui se trouverait compromis.

"Les parents, note-t-il, n'ont pas le droit de s'en remettre paresseusement à l'Etat; celui-ci n'a pas le droit d'imposer ses volontés dans des domaines qui relèvent de la famille ou de l'Eglise; et celle-ci doit respecter les finalités propres de l'ordre naturel."

Profonde et immédiate au niveau primaire, l'action des parents devient moins immédiate et doit se faire plus discrète au niveau secondaire, constate le prélat, alors qu'au niveau universitaire les parents commencent à engager le dialogue avec un adulte qu'ils doivent traiter comme tel.

Le cardinal affirme que, même si les parents n'ont pas nécessairement toute la compétence requise pour assumer directement leurs responsabilités ce n'est pas une raison pour qu'ils négligent leurs devoirs et abandonnent leurs droits à l'Etat. "Ils doivent veiller à se grouper en sociétés intermédiaires, dirigées par des hommes clairvoyants et compétents: c'est par elles qu'ils pourront collaborer avec les éducateurs et exercer une influence sur les structures elles-mêmes. Affirmer, au contraire, qu'à cause de leur inexpérience ou de leur manque d'aptitudes, les parents doivent renoncer à leur droit et s'en remettre à l'Etat, c'est déjà une invitation au totalitarisme."

L'Etat, explique le prélat, devra, par ses lois, protéger les droits de la famille et promouvoir, en vue du bien commun, la culture morale, intellectuelle, civique et même physique des citoyens. "Il doit faciliter la création de conditions matérielles favorables à l'enseignement et mettre sur pied les structures nécessaires de coordination et de direction des efforts de la société civile. Il peut imposer à chacun l'acquisition de certaines connaissances élémentaires et exiger un certain degré d'instruction requis par la civilisation moderne. Il peut recueillir toutes les données nécessaires à une meilleure orientation de l'enseignement. Il peut, en somme, et même il doit s'intéresser à l'éducation dont il partage la responsabilité, quoiqu'à des titres différents, avec la famille et l'Eglise dont il est nécessaire qu'il respecte les prérogatives en la matière."

Le cardinal souligne que "l'Eglise ne fait pas figure d'étrangère en matière d'éducation" et que, comme instrument de sa mission éducatrice, elle a choisi l'école catholique.

"Il ne faudra donc pas taxer l'Eglise d'intolérance, explique le prélat, si elle oblige ses enfants à fréquenter, à moins de raisons graves et exceptionnelles, ses écoles confessionnelles. Ce faisant, elle ne viole en rien le droit des autres dont elle veut respecter la liberté de conscience; elle agit tout simplement en communauté vivante qui veut assurer la croissance normale de ses membres. Elle entre alors en entière collaboration avec la famille et l'Etat, pour le plus grand bien des générations à venir."

LA COLLABORATION ENTRE CLERCS ET LAICS

Devant les problèmes actuels de l'éducation, poursuit l'archevêque de Montréal, l'esprit de collaboration ne doit pas seulement animer les relations entre la famille, la société civile et l'Eglise ,mais aussi entre les différents membres de l'Eglise, entre clercs et laïcs.

Parlant de la collaboration entre clercs et laïcs aux divers échelons de l'enseignement, le cardinal déclare qu'"il faut se rendre compte jusqu'à quel point et comment cette collaboration est un bien". Il ajoute que cette collaboration n'est pas une simple concession à l'esprit du temps, mais qu'elle est, au contraire, une manifestation parfaitement normale de la vraie vie de l'Eglise où les différents membres doivent faire oeuvre commune.

Soulignant que, selon le mot de Pie XII, les laïcs sont aussi l'Eglise, le cardinal ajoute que l'action du laïcat chrétien dans les activités sociales, économiques et politiques y fait pénétrer la pensée de l'Eglise et les intérêts spirituels de notre époque.

"Les laïcs, poursuit-il, peuvent apporter une contribution intellectuelle et spirituelle dans les divers secteurs de l'enseignement et y jouer le rôle, tout comme les clercs et les membres des congrégations et des ordres enseignants, d'un levain évangélique. La présence des laïcs dans les écoles secondaires et dans les collèges classiques, loin d'être le signe d'une avance de laïcisme, annonce un élargissement des effectifs apostoliques de l'Eglise et une conscience plus vive, au sein de la communauté chrétienne, du devoir de tout baptisé à l'égard de la civilisation qui se construit en vue de conduire les hommes au Royaume de Dieu. Ce mouvement n'a rien à voir avec le laïcisme; ce dernier est une doctrine qui, sous le masque de la neutralité, professe l'exclusion, dans la politique et à l'école, non seulement du christianisme mais de toute religion. Qu'on ne se laisse pas tromper par des déclarations souvent idéalistes; le laïcisme ainsi qu'une certaine laïcité ont toujours été une force militante contre l'Eglise."

A cause de l'augmentation récente des enseignements laïques dans les collèges et à cause du caractère inédit de certaines circonstances, a expliqué le cardinal, la collaboration entre clercs et laïcs suscite parfois des tensions. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car une situation nouvelle entraîne toujours une période d'essais et d'adaptations.

Le cardinal fait remarquer que l'aspiration des laïcs aux postes de direction dans l'enseignement secondaire est légitime et qu'il y a intérêt à ce que les clercs la prennent en considération. Il souligne enfin que les prêtres-éducateurs, les Frères et les Soeurs des communautés enseignantes, devront s'efforcer de mieux comprendre le rôle que les laïcs ont à jouer dans l'Eglise et leur apport chrétien dans l'oeuvre de l'éducation. D'autre part, les professeurs laïcs auront à coeur de répondre pleinement aux exigences spirituelles de leur vocation d'enseignants chrétiens.

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Le cardinal Léger a ensuite abordé le problème de l'enseignement religieux. Soulignant la place de choix qu'occupe cet enseignement dans l'ensemble de l'éducation chrétienne, le prélat s'est demandé, toutefois, si cet enseignement ne serait pas trop abstrait et s'il ne se bornait pas à réduire le message du salut, qui est esprit et vie, à l'exposé de notions arides et sèches?

"Au lieu de fixer l'attention sur la Personne du Christ, qui est au coeur du message révélé, ne la détourne-t-on pas sur des aspects accessoires et sentimentaux? Notre enseignement religieux n'aurait-il pas une tendance trop individualiste, centré trop exclusivement sur des préoccupations morales et oublieux de l'insertion du chrétien dans la grande communauté qu'est l'Eglise? Ne risque-t-il pas, soit à cause de la pauvreté de son contenu doctrinal, soit à cause de l'indigence spirituelle de l'enseignement, d'entraîner à une pratique religieuse conventionnelle et passive qu'une foi sans chaleur n'anime pas? Il convient de réagir avec vigueur contre ces tendances qui risquent de défigurer la grandeur d'un message qui dépasse totalement ce que le coeur humain peut découvrir et espérer, et qui pourtant rencontre l'attente secrète des hommes."

Le cardinal conseille ensuite aux catéchistes de se pénétrer de la grandeur de leur tâche. L'Eglise les associe à sa mission: annoncer aux hommes le message de salut pour les introduire dans l'univers de la foi.

LE RESPECT DES VALEURS PROFANES

L'enseignement religieux n'est cependant pas l'unique matière au programme d'un enseignement confessionnel, fait remarquer le prélat, qui ajoute que le chrétien n'est pas un homme désincarné n'ayant plus d'intérêt pour cette "vallée de larmes" et qu'il doit apprendre, au contraire, à assumer son rôle dans le monde présent où Dieu le veut.

L'archevêque de Montréal affirme qu'il faudrait peut-être se demander si notre enseignement confessionnel a toujours reconnu aux réalités profanes la place qu'elles occupent dans le plan divin de la création et de la rédemption. Précisant qu'on accuse parfois les éducateurs chrétiens de sousestimer les valeurs artistiques, scientifiques, techniques et économiques, sous prétexte d'idéal chrétien plus élevé, il a dit que la réponse à ces accusations se trouvera dans une meilleure compréhension du christianisme à qui rien de ce qui est humain ne peut être étranger.

L'EGLISE, COMMUNAUTE DE CHARITE

En terminant, le cardinal a déclaré que les problèmes qu'il venait de poser et que les éléments de solution qu'il avait esquissés sont bien loin d'être le dernier mot ou un point final. Il a dit qu'ils engagent, au contraire, à une analyse ultérieure qui devra s'effectuer sous le signe du sérieux, de l'objectivité de la prudence.

Il a précisé que les catholiques auront un rôle éminent à jouer dans l'évolution qui s'amorce. "C'est dans le grand contexte du mystère de l'Eglise qu'ils devront travailler", a-t-il dit.

"Parce que l'Eglise est une communauté, a précisé le cardinal, les tentatives de solution devront prendre forme et s'effectuer dans un climat de collaboration où chacun puisse assumer ses responsabilités. Une telle atmosphère suppose qu'on sache instaurer un dialogue vraiment adulte entre collaborateurs."

L'archevêque de Montréal a souligné que, dans notre monde hétérogène, le chrétien doit à tout prix maintenir cette volonté de dialoguer avec toutes les personnes de bonne foi avec lesquelles il a à traiter des problèmes actuels.

"Comme l'Eglise est une communauté de charité, a fait remarquer le cardinal, tous ses membres devront s'appliquer chez nous à s'aimer et à se comprendre les uns et les autres, même lorsque leurs tendances divergent ou s'opposent. Rien n'est plus pénible, dans l'Eglise du Christ, que de voir des hommes se prêtant mutuellement de mauvaises intentions, alors qu'en réalité ils disent souvent une même chose en des langages différents, ou veulent un même bien par des moyens opposés. Le moins que nous puissions faire est de croire à la bonne foi les uns des autres, et nous aimer à tout prix, et tâcher de nous comprendre malgré toutes les ambiguités de la pensée et de la parole humaines. Si nous nous aimons vraiment les uns les autres, notre charité mutuelle deviendra charité commune envers ceux qui ne partagent pas notre foi, et la chaleur de notre amour leur tracera peut-être un chemin vers le Christ."

BEAUMONT

M. et Mme Albert Bérubé tiennent à remercier tous ceux qui se sont dévoués à maîtriser le feu qui se déclara, vendredi soir, dans un des bâtiments de leur propriété; ce faisant, avec l'aide des pompiers de Leduc, ils ont réussi à épargner leur demeure familiale.

Joseph Guy Richard Thomas, fils de M. et Mme Julien Bérubé fut baptisé par M. le curé. Parrain et marraine: M. et Mme Thomas Sasseville, de Jean-Côté. Félicitations.

Le grand pique-nique annuel de la paroisse, ainsi que celui de l'école eurent lieu les 18 et 21 de ce mois. Les deux furent de vrais succès et démontrèrent une collaboration et une débrouillardise qu'on sait toujours retrouver chez les gens de la paroisse de Beaumont Les équipes de ballemolle qui prirent part aux jeux de l'après-midi furent: St-Thomas, Rollyview, Looma, New Sarepta et Beaumont. L'équipe de Looma remporta le premier prix. Au pique-nique de l'école, l'équipe des jeunes gens remporta la victoire sur celle des garçons de l'école et l'équipe des filles de l'école sur celle des dames. A la St-Jean-Baptiste de la paroisse St-Thomas d'Edmonton où toute la paroisse de Beaumont semblait s'être donnée rendez-vous, les enfants de choeur ainsi que les hommes remportèrent le premier prix sur les équipes de St-Thomas et de St-Joachim tandis que le pointage des femmes fut de 18 à 18. Chaleureuses félicitations à tous les participants et participantes.

Un groupe de jeunes, les élèves du Grade XI sont allés passer quelques jours en retraite de fin d'année, au Lac La Nonne.

Mlle Emilia Magnan, qui s'est gravement blessée à l'oeil est encore à l'hôpital. Nous lui souhaitons prompte et complète guérison.

Un autobus et plusieurs autos se rendaient à Bonnyville, dimanche dernier, pour prendre part à la fête des Noces d'Or, 50e anniversaire de prêtrise de leur ancien curé. M. l'abbé Lapointe. Félicitations et voeux de bonheur à notre si bon et si dévoué bienfaiteur, M. l'abbé Lapointe. Les gens de Beaumont ne peuvent oublier ce prêtre si zélé et si pieux qui s'est dévoué pour eux pendant treize ans. "Ad multos annos".

VIMY

UN "SHOWER":

Un shower organisé par Mme Paul-Emile Huot et Mlle Denise Fortier, a eu lieu dernièrement pour Mlle Judy Jenson, future épouse de M. Roland Provençal, dans le foyer de M. et Mme Wilfrid Provençal. Une quarantaine de femmes y assistaient pour lui donner de très jolis présents.

MARIAGE:

Samedi le 24 juin, Roger Sabourin et Marie-Anne Caouette, tous deux enfants de la paroisse, échangeaient leur serment de fidélité pour la vie en présence de M. le curé Ricard.

Mlles Georgina Kramps et Denise Sabourin agissaient comme filles d'honneur accompagnées de MM. Albert Sabourin et Léo Fortier.

Après la cérémonie les convives se dirigèrent au Club Mocombo pour le dîner et ensuite le soir à Legal pour un cocktail suivi d'une jolie danse.

DECES:

Après une longue maladie, Mme Alcide Sabourin est décédée à l'âge de 37 ans, jeudi le 22 juin. En plus de son époux, elle laisse pour pleurer sa perte un garçon, deux petites fillettes, deux soeurs et quatre frères.

Les porteurs étaient MM. Philippe Bilodeau, Benoît Gagné, Robert Sabourin, Richard Sabourin et deux de ses beaux-frères.

A la famille Sabourin, nous réitérons nos profondes condoléances.

REMERCIEMENTS

Les familles Sabourin et Gingras remercient les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Alcide Sabourin (née Yolande Gingras) soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathies, visite ou assistance aux funérailles.

CRITIQUE

Nous sommes heureux des remarques qu'on nous fait. Mais la critique la plus sévère de notre travail, c'est nous-mêmes qui la faisons. Nous examinons strictement chaque détail des services que nous rendons, que ce soit un service personnel ou d'affaire, de sorte que sa qualité corresponde au modèle que nous nous sommes fixé. Nous ne voulons pas attendre que d'autres nous soulignent nos fautes. Votre opinion et vos avis seront bien reçus de nous sur n'importe quel point de nos services.

CONNELLY-McKINLEY LTD.

Entrepreneurs de funérailles

Tél. GA 2-2222 10007-109 rue

Nous aidons CHFA à radiodiffuser la messe dominicale, le dimanche, à 11h. a.m.

4

James D. Fisher

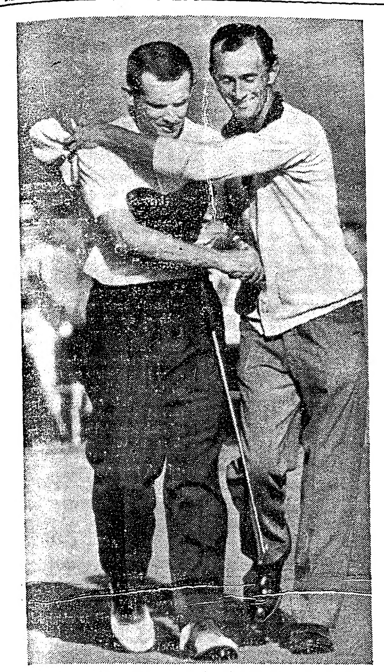
Avocat — Notaire de langue française
Fisher, Comparelli & Myers
916 Hall Building
789 West Pender Street
Tél. TA 6388 Vancouver 1, B.C.

FERD NADON

BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102ème rue Edmonton

WESTERN CANADA NEWS LTD.

(PALACE OF SWEETS)
Magazines et journaux français (Québec et de France)
Bonbons de choix
VARIETES DE TABAC EN FEUILLES DE QUEBEC,
$1.10 à $1.40 LA LIVRE
Aussi tabac en feuilles coupées.
10359 ave Jasper (en face de l'Hôtel Cecil) Edmonton



Gene Litter, à gauche, reçoit les félicitations de Gardner Dickinson, alors qu'il sort vainqueur du grand tournoi de golf américain, tenu à Birmingham, Mich. — Litter a terminé avec un pointage de 281, alors que Dickinson avait 287.

SAINT-JOACHIM

Félicitations à Mme Alda Pariseau qui vient d'obtenir deux bourses, l'une du gouvernement provincial et l'autre du "Handicraft Guild" ce qui lui permet d'aller suivre des cours de modiste dans la confection de chapeaux à "New York School of Modern Millinery" et à Guelpt au "Leaders Institute".

Au retour elle s'arrêtera à Kingston visiter sa fille Mme Adèle Voyer et à Samia où demeure une autre fille Mme Claire Brown ainsi qu'à St-Boniface où son fils Guy fait partie du personnel de Radio-Canada. Bon succès à Mme Pariseau qui par son travail et son dévouement a si bien mérité ce voyage.

Samedi avait lieu à la paroisse St-Patrick le mariage de Mlle Lorraine Soucy, fille de M. et Mme Donat Soucy, à M. Denis Gallant, fils de M. et Mme Alphonse Gallant, de notre paroisse. A l'issue de la cérémonie les parents et amis se réunissaient à une réception au "Captain Cabin". Après un voyage à Banff les jeunes époux à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur, résideront à Edmonton.

Etaient à Edmonton à l'occasion de l'ordination du R.P. Alphonse Roy, les scolastiques Denis Châtain, Alfred Groleau, Maurice Olsen, de Lebret, et M. l'abbé Clément Gauthier, du Séminaire. Ils passeront leurs vacances dans la province et aideront au ministère. Dimanche prochain la messe de 11h. sera dite par le nouvel ordonné le R.P. Roy.

M. Jacques Baril scoutmestre de St-Joachim partira le 3 juillet avec un groupe de scouts du district pour Ottawa où ils assisteront à un "jamboree" canadien pour une période de deux semaines.

Après une absence de 5 ans le Sergent d'Aviation et Mme Roby (Pauline Thibault) accompagnés de leurs deux fils Bernard et Robert, sont de retour d'Europe et présentement stationnés à Senneterre, Abitibi, P.Q. Mme Roby est la fille de Mme G.-A. Thibault, votre correspondante.

M. et Mme Charles Pigeon, de Castor, étaient dernièrement de passage à Edmonton.

Nos condoléances à Mme Henri Constantin et à Mme Henri Champagne, de notre paroisse, à l'occasion du décès de leur mère Mme Delvina Ethier.

Dimanche prochain, un concert sera donné par les Petits chanteurs de la Manécanterie Meilleur de Montréal à l'Académie Assomption à 8h.15 p.m. Vous êtes tous invités à cette soirée artistique qui promet être très intéressante.

—Notre situation influe beaucoup sur notre caractère et nos opinions.
Voltaire

PERSONNEL

Si l'alcoolisme est pour vous un problème, veuillez téléphoner à GA 2-2764. Assemblée tenue en français tous les lundis soirs, à 8h. 30, à 9904—106e rue, Edmonton.

Annonces classées

INSTITUTEUR DEMANDE

Instituteur bilingue catholique, demandé pour grades VII et VIII Ecole Thibault, Morinville. Prière d'appliquer à P. E. Brochu, secrétaire.

DONNELLY

DE PASSAGE

M. Gérard Moquin professeur à Bonnyville, M. Marcel Chevrette, agronome à St-Paul, M. et Mme Jacques Moquin, professeur à Wabasca; M. et Mme Gérard Dufour et leurs trois fillettes, de Spirit River.

ACTION RURALE:

Nous avons eu une réunion générale des paroisses de McLennan, Guy et Donnelly, jeudi le 15 juin, sous la présidence de M. Paul Soulodre, président diocésain. M. l'abbé M. Baril et le R.P. Lucien Lafontaine étaient présents.

Le conférencier invité était M. Léonard Fournier, professeur à McLennan. Il est à regretter que l'assistance n'ait pas été plus nombreuse.

MERCI A TOUS

Le Bingo de la Chambre de Commerce au profit d'un Centre récréatif a eu lieu le 17 juin et a remporté un vif succès grâce à la coopération de tous.

A N.-D. DE LOURDES

C'est le 20 juin que nous nous sommes rendus à Girouxville pour notre pèlerinage paroissial annuel. Au sanctuaire de notre bonne Mère du Ciel, il fait bon prier, aussi nous sommes heureux, chaque année, de venir nous retremper dans cet oasis de prières.

CHANGEMENT

M. C. Hodam, de McLennan, employé au Garage Case est le nouveau propriétaire de la maison de R. Gauthier.

ACTIVITES

Depuis quelques semaines notre village donne l'impression d'un grand chantier: travaux aux trottoirs... en ciment! Creusage ici et là. Charroyage, construction, etc., etc... et le soir, ceux qui ne sont pas occupés au jardin s'en donnent à coeur joie avec leur marteau. Pan! Pan! et l'écho répète...

ETUDIANTS

M. Gérard Chouinard, de Marie-Reine, élève au grade 10, est retourné dans sa famille.

MM. Paul Garant et Denis Maisonneuve sont de retour du Collège St-Jean.

CONDOLEANCES

Les Dames de Donnelly veulent s'unir pour offrir à leur réalisatrice favorite, Mme Marguerite Kimper, du Poste CHFA, toutes leurs sympathies à l'occasion de la mort de son époux.

Que le Canada soit invité à la conférence de Montevideo

Washington. — Le comité chargé des préparatifs de la conférence de Montevideo a émis l'opinion que le Canada devrait être invité à cette importante réunion interaméricaine consacrée aux problèmes économiques de l'hémisphère. Le comité qui comprend des représentants de dix pays a approuvé un projet de résolution autorisant le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains à inviter le gouvernement canadien; il appartiendra au Conseil permanent de l'OEA d'approuver ou non ce texte. Le comité a recommandé, dans la même résolution que soient invités la Communauté économique européenne, l'Association européenne de libre-échange, soit les "six" et les "sept" ainsi que le Japon.

MORINVILLE

Samedi le 24 juin, en la fête patronale de notre paroisse, notre vénéré évêque S.E. Mgr Ph. Lussier, C.Ss.R., a administré le sacrement de confirmation à une centaine de petits enfants et deux adultes, i.e. à Mme Roy Pilon et M. Clifford Melvin Lackie.

BAPTEMES:

Dimanche le 18 juin, a été baptisée Cécile-Gertrude, née le 9 mai, enfant de M. et Mme André Ricard, (Thérèse Franche). Parrain et marraine: M. et Mme Georges Morris, de Morinville.

Dimanche le 25, Kavin-Peter-Joseph, né le 14 juin, enfant de M. et Mme Peter Gordon Hittinger (Mary Kennedy). Parrain et marraine: Wayne Hittinger et Mlle Patricia Kennedy, oncle et tante de l'enfant.

DECES:

Jeudi le 22 juin, après une longue maladie, décédait à l'hôpital Général d'Edmonton, Mme Joseph Ethier (Delvina Houle), à l'âge de 72 ans.

Mme Ethier, née au Québec, était arrivée en Alberta, à peine âgée de trois ans. Elle laisse pour pleurer, outre son époux M. Joseph Ethier, deux garçons; Hector, de la C.B.; Emile, de Jasper Place; neuf filles: Mme Henri Soeteart, (Anna); Mme Henri Constantin (Cécile); Mme Maurice Gravel, (Madeleine); Mme Henri Champagne, (Annette); Mme Robert Chalifoux, (Alice), toutes d'Edmonton; Mme D. Lamoureux, de Clyde (Thérèse); Mme Hormidas Boissonnault, (Aline) de Morinville; Mme Marcel Bélanger, (Léa) de Picardville; et enfin Mme Ernest Chabot, (Delphine) de Bawls; aussi, 52 petits-enfants et 8 arrière petits-enfants; deux soeurs: le Rév. Sr Marie (Houle) des Soeurs Grises de St-Albert; et Mme Marie Lemieux, d'Edmonton; deux frères: Omer Houle, de Morinville; Isaï, de McLennan.

Mme Ethier, a vécu au milieu de nous, à Morinville, une vingtaine d'années, elle était au Foyer Youville de St-Albert, depuis environ 6 ans, sauf les trois dernières semaines.

Le R.P. Champagne, o.m.i., du Collège St-Jean d'Edmonton, officiait aux funérailles, avec notre pasteur, le R.P. Léopold Desgagné, c.ss.r., diacre, et notre vicaire, le R.P. Daniel Lavoie, c.ss.r., sous-diacre.

A la famille éprouvée, nous présentons nos sincères condoléances.

Mardi le 20 juin dernier, décédait également, après une courte maladie, M. Paul Steffes, à l'âge de 42 ans. M. Steffes est né à Morinville. Il laisse pour le pleurer, sa chère femme, (Thelma); un garçon, Gary; deux filles: Norma et Mona; un frère: M. Ernie Steffes, de Morinville; une soeur: Mme Louise Lamarre, de Seattle.

Mgr Rooney officiat aux funérailles avec notre pasteur, le R.P. Léopold Desgagné, c.ss.r., diacre et le R.P. Daniel Lavoie, c.ss.r., sous-diacre.

Nous assurons la famille Steffes, de nos sincères condoléances.

Les Dames de Ste-Anne ont connu plus qu'un éclatant succès, dimanche dernier, à l'occasion de leur souper paroissial annuel.

Nous remercions tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre ,ont contribué au succès de cette fête familiale et paroissiale. Un merci spécial aux organisateurs et organisatrices, à celles-là aussi, qui au fond de la cuisine ont trimé dur, près des gros poêles, pour nous préparer un aussi délicieux banquet.

Quant à notre pique-nique à l'extérieur, il a été raté, encore cette année, à cause de la température vraiment défavorable. La pluie (c'est notre menu quotidien, depuis un bon deux semaines) a fait des siennes la veille et le matin même du jour attendu. Les enfants — petits et grands — ont quelque peu oublié leur déboire cependant, par les quelques jeux, organisés à la salle paroissiale

Mercredi le 21 juin, une centaine de jeunes filles et dames se sont rendues à la salle du Centre Récréatif, afin d'offrir une soirée-surprise, à Rachel, fille de M. et Mme Edouard Meunier, à l'occasion de son prochain mariage. Cette fête avait été organisée par Mmes John Bulger et Laurette Champagne, cette dernière était une compagne de travail de Rachel, à la banque Royale du Canada.

A tous nos professeurs et à leurs élèves, qui vendredi le 30 juin entreront en Vacances, nous souhaitons de très heureuses vacances; des vacances reposantes et fortifiantes qui aideront à remonter les courages et les volontés — des vacances tonifiantes... qui répareront ces grandes fatigues accumulées au cours des dix mois passés; des vacances, aussi, `enrichissantes... qui grandiront ce noble idéal, dont doit être imbu tout bon professeur.

VA ET VIENT:

M. J. Albert Roy, du Foyer Youville, de St-Albert, est venu passer deux jours au milieu de nous, au cours de la semaine dernière.

Fernande, fille de M. et Mme Anselme Béland, travaille maintenant au Foyer Youville, de Saint-Albert. Bonne chance, Fernande!

M. et Mme Anselme Béland, ainsi que leur fille, Fernande; M. et Mme Gilles Lepage et Mlle Jeannette Gauthier, se sont dernièrement rendus à Red Deer, afin d'assister aux fêtes du vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Roland Gauthier.

M. Gérard Perras, travaille maintenant à Calgary.

—On peut avoir de l'esprit, de la science, même du génie et ne pas avoir de caractère.
Lacordaire

La semaine

A Québec...

(suite de la première page)

ceptibles d'assurer aux Canadiens des meilleurs soins de santé possible.

Cette enquête royale favorablement accueillie par le public a également l'approbation du corps médical. C'est ainsi que les dirigeants de l'association médicale canadienne ont annoncé leur vive satisfaction aussitôt après avoir pris connaissance du vaste secteur que couvrira la commission royale sur les problèmes de la santé. Les soins médicaux ont également été l'objet d'une déclaration du premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage. D'après lui, ces soins sont devenus trop complets pour être résolus sans l'aide des autorités. Je crois a dit M. Lesage s'adressant aux médecins au cours du congrès annuel de l'Association Médicale Canadienne, que l'on doit accepter ce fait. Le rôle du gouvernement a-t-il ajouté est d'assurer la mise en application de mesures qui serviront toute la population.

* * *

L'enquête sur l'administration de l'Union Nationale qui avait été interrompue par suite d'une tentative de la défense d'en faire admettre le caractère contraire à la législation a repris. Dernièrement elle s'est consacrée à l'étude des ristournes payées à des partisans de l'Union Nationale entre juillet 1955 et juillet 1960. Le montant total des sommes ainsi versées atteindrait à présent les trois quarts de millions de dollars.

* * *

Le problème des taxis serait à la veille d'être résolu à Montréal. L'administration Saulnier-Drapeau pense avoir trouvé la solution. A l'avenir les permis temporaires seront supprimés. D'autre part tout chauffeur devra être au moins bilingue. Il devra obtenir à cet effet un certificat de l'office du tourisme municipal attestant qu'il est bilingue et qu'il a une connaissance des rues et des emplacements de la cité, suffisante pour remplir son métier. En outre, tout chauffeur de taxi ou tout propriétaire devra être résident de la cité de Montréal.

* * *

Le ministère des ressources naturelles a publié les chiffres sur la valeur totale de la production minière de la province de Québec. Celle-ci a remporté en 1960, 441,375,965 dollars. Ce chiffre ne dépasse que de très peu celui de 1959. Dans certaines régions la production minière a été en baisse. Notamment dans le nouveau Québec où la compagnie Iron Ore a enregistré une diminution de production de 23% par rapport à l'année prédédente.

LEGAL

Le 14 juin, M. Joseph A. Plante s'éteignait doucement à l'hôpital de l'Université à l'âge de 82 ans.

Né à Prescott, Ontario, M. Plante vint dans l'Ouest, Wooddend, rejoindre ses frères qui étaient venus tenter fortune dans les prairies puis vint s'établir à Vimy où il ne demeura que quelques années; se dirigea ensuite vers la ville d'Edmonton, de là à Legal où il vint s'établir sur une belle ferme qu'il cultiva jusqu'en 1952.

Ce fut alors que M. Plante souffrit de la solitude; son épouse, née Maria de Champlain, l'ayant précédé dans la tombe depuis 1944; il ne lui restait plus que deux soeurs, Emilia et Lucille, mariées et établies à Montréal; sauf quelques neveux et nièces, M. Plante ne comptait pas de proches parents dans l'Ouest.

La messe de Requiem de M. Plante fut chantée dans l'église paroissiale de Legal par M. l'abbé J. L. Pigeon.

Les porteurs étaient Marcel, Léo, Fernand, Bernard, Yvon et Georges de Champlain, arrière neveux du défunt.

Marcel et Léo de Champlain firent la quête.

M. Plante repose dans le cimetière de Legal.

M. l'abbé Claude de Champlain, arrière neveu du défunt assistait aux funérailles et prêta le concours de sa voix au choeur de chant.

REMERCIEMENTS

La famille de Champlain remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

Agnès

—La blessure par l'épée se guérit, celle par la langue est incurable.
Maurice Brodeur

* * *

—Les caractères les mieux trempés sont ceux qui s'impatientent le moins souvent.



Pushinka, descendante en ligne directe de Strelka, chien russe qui a voyagé dans l'espace, photographiée lors de son arrivée à la Maison Blanche de Washington. Pushinka est un cadeau que Khrouchtchev a offert à Kennedy, lors de leur récente rencontre à Vienne. — Comme on le remarque, Pushinka était munie de son propre passeport.

La semaine

A Ottawa...

(suite de la page 1)

freiner l'achat des marchandises étrangères.

Il ressort des mesures financières à envisager que le gouvernement fédéral recherchera la collaboration des provinces en vue d'établir un programme assurant la solvabilité et la possibilité de transfert des régimes particuliers de pensions.

On s'attendait à ce que le budget de M. Fleming comporte des indications sur la possibilité de la tenue de prochaines élections en automne. Mais en fin de compte aucun indice certain ne peut être relevé. Il n'y a pas eu de mesures destinées à favoriser l'électeur en général. Le budget ne pourra être jugé qu'au bout d'un certain temps. On a surtout remarqué sa clarté et sa précision. Aussi il n'y a aucun équivoque possible sur les objectifs du gouvernement. Lorsque M. Fleming a parlé des buts poursuivis il a nettement pris position et même s'est engagé. D'après lui, l'économie a connu une période normale et cyclique de recession mais qu'à présent elle entre dans une phase nouvelle d'expansion. Par ailleurs cette phase sera encore accélérée par les mesures gouvernementales. Le ministre s'attend à une augmentation d'environ 3% du revenu national brut. Ce à quoi l'Opposition réplique que cette augmentation est exactement celle de l'année dernière, année de récession selon le propre aveu du gouvernement.

En tout cas, il n'y eut pas d'annonce d'élections futures, ni le soir, ni le lendemain de la présentation du budget.

On a également noté que si le plan Fleming comporte de nombreuses divergences avec les méthodes préconisées par le directeur de la Banque du Canada, il ne s'en écarte pas autant qu'on ne l'aurait cru. En tout cas, il ne comporte rien de bien révolutionnaire.

Politique internationale

(suite de la première page)

pu avoir que des effets salutaires.

Mais en quels termes l'avertissement a-t-il été donné? Et sur quels arguments de force a-t-il été basé? Il est certain qu'actuellement, l'Occident subit une fameuse éclipse. Mal armé, mal organisé, sans unité, se querellant pour des motifs futiles sur bon nombre de problèmes, il aborde la grande confrontation avec l'Est dans les conditions vraiment mauvaises.

Or cette grande confrontation viendra. Elle tournera autour de Berlin, qui sera le prétexte de la mainmise sur l'Allemagne. Dans quelles conditions l'Europe aborde-t-elle cette confrontation? Nous l'avons dit, rien n'est moins certain qu'une intervention américaine. Tout dépendra de la façon dont Moscou saura poser le problème. N'oublions cependant pas que l'Amérique hésitera longtemps avant d'engager une guerre qui pourrait lui être fatale dans les circonstances actuelles. Les Américains l'ont d'ailleurs compris, puisque dès le retour du président, le cri général a été "retroussons les manches". En effet ce pays a un immense retard à rattraper.

Reste donc pendant quelques années l'Europe. Comment l'Europe réagira-t-elle en cas de crise autour de Berlin? C'est là que vraiment l'OTAN pourra faire ses preuves. Trop longtemps déjà, on entend les dirigeants se complaire dans des théories générales. "Il y a dix ans, on se demandait: quelle année. quel mois, la guerre commencera-t-elle? Aujourd'hui, on en parle plus" disait encore récemment le général Norstadt. Il y a quelque chose de vrai dans ces paroles. Mais ce changement de situation est-il dû au renforcement de l'OTAN?

Sans doute dans quelques années, l'Allemagne aura de nouveau une puissante armée. Mais entre temps, nous nous trouvons avec un "quarteron" de divisions, contre lesquelles la Russie pourra aligner dix fois plus de troupes. Car ne l'oublions pas. Rien ne dit que la prochaine guerre sera un conflit mondial nucléaire, total. Ce conflit pourrait très bien demeurer limité à l 'Europe et décidé par les armes classiques.

Il est dès lors lamentable de voir l'Europe et l'Amérique se prélasser dans toutes sortes de programmes d'aide à des pays sous-développés, alors qu'elles négligent leur propre défense. Nous vivons à une époque où nous devrions nous armer jusqu'aux dents. Hélas, trois hélas, comme à Byzance, nous discutions philosophie, aide et réduction des armements. Quos perdere vult Jupitere, dementat. Ceux que Dieu veut perdre, il les rend aveugles.

L.B.

Devinez qui . . .



. . . a été le dernier à prendre un bain

Van Brabant Motors Ltd.
Tél. MI 5-3223
Rés. MI 5-3651
C.P. 98
St-Paul
Alberta
Jules Van Brabant
Gérant
Agent:
MACHINERIES, CAMIONS I.H.C.
Autos Volkswagen
Engrais Elephant Brand
Pneus Firestone—Gros et détail
Echanges de toutes sortes.
N'importe où dans la province.

Camps d'été

On annonce la tenue d'un camp d'été, au Lac Ste-Anne, pour les garçons de langue française de 8 à 16 ans, du 28 juillet au 9 août prochain. Vous pourrez obtenir les renseignements nécessaires et les formules d'application en téléphonant à Madame Joffre Girard à HU 8-9291.

Il y aura également un camp pour les filles de langue française de 8 à 16 ans, du 16 août au 24 août prochain, au même endroit. Ce camp sera dirigé par les Révérendes Soeurs de l'Assomption. Prière de communiquer avec la directrice, la Rév. Sr Aline-Thérèse, en téléphonant à GA 2-5144.

Peuvent être acceptés à ces camps les jeunes canadiens-français de la ville et des environs.

Motel Northgate
Taux au jour et à la semaine
Cuisine — Moderne — Télévision
Atmosphère de tranquillité
Chemin no 2 nord
137 ave et route de St-Albert
Tél. GL 5-4656

FERD NADON
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102ème rue Edmonton

Faisons commissions. Portons valises, caisses. Livrons paquets, messages. Garçons et autos à votre service.
T. M. CHAMPION
CHAMPION'S
PARCEL DELIVERY
10223 - 106 rue
Tél. GA 2-2246 — GA 2-2056

Achetez tous vos vêtements d'enfants chez les frères Tougas propriétaires de
Jack and Jill
Avenue Jasper, à l'Ouest de l'Hôtel Cecil
Westmount Shopping Center
et
Bonnie Doon Shopping Center

Pensionnat pour Jeunes Filles
Pensionnat Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus
DONNELLY, ALBERTA
Pour toute information, veuillez vous adresser à:
Révérende Soeur Supérieure
Soeurs de Ste-Croix
Donnelly, Alberta

Cimetières Catholiques d'Edmonton
11257 avenue Jasper
Ste-Croix St-Joachim St-Antoine
Inscriptions funéraires
en bronze ou en granite
Fabriquées de bronze de première qualité ou de granite spécialement choisi.
Téléphonez à notre bureau pour toute autre information concernant pierres tombales, monuments, leurs dimensions et formes, etc.
Téléphone: GA 2-0476

GRAND CONCOURS FINAL DE "La Boîte aux Surprises"

Mes chers petits amis,

Nous voilà rendus aux grandes vacances!

Voici donc notre dernier concours.

Lisez attentivement les paragraphes suivants. Ces quelques phrases sont prises des belles histoires que l'Oncle Normand vous a racontées durant l'année. Sur chaque ligne pointillée, écrivez le titre de l'histoire d'où sont tirés ces paragraphes.

1: "Je suis jeune et forte et j'ai pleinement conscience de vivre une grande aventure."

TITRE: ....

2: "Oh! Mon cher petit bon Dieu! J'ai si mal que papa soit fâché contre maman. Faites qu'il ne soit plus fâché... j'ai trop mal et j'ai trop peur, et puis je suis un petit enfant."

TITRE: ....

3: "L'animal avait un aspect étrange. Derrière la bête, Yance distinguait la bosse noire dont la courbe saillait entre les grandes cornes incurvées."

TITRE: ....

4: "La jeune fille se retourna et vit une cinquantaine de sauvages qui bondissaient, tomahawks et fusils au poing... En même temps parvenait à ses oreilles, le terrible cri de guerre des Iroquois."

TITRE: ....

BONNE CHANCE! ET BONNES VACANCES!

"L'Oncle Normand"

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(Semaine du 3 au 7 juillet 1961)

LUNDI: Rosaire Legault, s.j., "Des vacances chrétiennes"
Chant par les Pères Jésuites de St-Jérôme.

MARDI: Aimé Duval, s.j., "L'enfant de Dieu et l'enfant de nuit"
Chant par le Père Aimé Duval, jésuite français.

MERCREDI: Jacques Martineau, s.j., "Le plus bel ornement des jeunes"
Chant par les Compagnons de la gamme de Victoriaville.

JEUDI: Pierre Charles, s.j., "Comme un arbre"
Chant par le grand Séminaire de Rimouski.

VENDREDI: J.-P. St-Laurent, "Dévotion au S.-C., dévotion d'homme"
Chant par M. Jean-Yves Desrosiers de Matane.

CHFA — 680 — 3h.15 p.m.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Bonjour
7.00—Nouvelles R.-C.
7.05—Sourire du matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Sourire du matin
8.00—Nouvelles locales
8.05—Sports
8.10— Joyeux compères
8.30—Nouvelles locales
8.35—Joyeux compères
9.00—Nouvelles locales
9.05—Avec Simone
9.10—A votre service
9.15—Vie de femmes
9.30—En vedette
9.45—Pour vs mesdames
10.00—Nouvelles R.-C.
10.10—Intermède
10.15—Visages de l'amour
10.30—Beau temps
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—Choix des dames
12.00—Beau temps
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Réveil rural
12.45—Journal agricole
1.00—Nouv. R.C.
1.05—Impromptu
2.00—Ranch 680
3.00—Nouv. et com.
3.15—Radio-S.-Coeur
3.30—A l'enchère
3.45—Concert favori
4.30—Boîte aux surprises
5.00—Musique et trafic
6.00—Nouvelles locales
6.05—Nouvelles sportives
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles R.-C.
7.15—Commentaires
7.30—(Selon le jour)
8.00—Coeur à coeur
8.15—Psychologie
8.30—(Selon le jour)
9.00—Prog. Allemand
9.30—Prog. Ukrainien
10.00—Ici l'on danse
10.30—Nouv R.-Ouest
10.40—Ici l'on danse
11.00—Adagio
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des Emissions

DIMANCHE

8.50—Bonjour
8.55—Nouvelles locales
9.00—Le monde parle
9.30—Jardins
9.45—Artistes invités
10.00—Nouvelles R.-C.
10.10—Intermède
10.15—Canada français
10.30—Arc-en-ciel
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
12.45—Abbé Pierre parle
1.00—Prog. Italien
2.00—Parade des succès
3.00—Nouvelles R.-C.
3.10—Parade des succès
4.00—Opéra
6.30—Nouv. dramatiques
7.00—Nouvelles R.-C.
7.15—Orchestre de
7.30—Tour des capitales
8.00—Em. religieuse
8.30—RTF présente
9.00—Prog. Allemand
9.30—Mélo. d'Ukraine
10.00—Nouv. et sports
10.15—Ici l'on danse
11.00—Adagio
12.00—Nouv. et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

LUNDI

7.30—Pôles de l'esprit
8.30—RTF présente

MARDI

7.30—Idées et hommes
8.30—Prog. italien

MERCREDI

7.30—RTF présente
8.30—Prog. polonais

JEUDI

7.30—Arts et Lettres
8.30—RTF présente

VENDREDI

7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Prog hollandais

SAMEDI

6.50—Bonjour
7.00—Nouv. locales
7.05—Musique en tête
7.15—Prière du Matin
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Minutes du sportif
8.10—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.35—Musique en tête
9.00—Nouv. locales
9.05—Beau samedi
10.00—Nouvelles R.-C.
10.10—Beau samedi
11.15—Intermède
11.30—Tante Lucille
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
1.00—Nouvelles
1:05—Vers demain
1:20—Concert du samedi
2.00—Ranch 680
3.00—Nouvelles R.-C.
3.10—Ranch 680
4.15—Peuplades du Nord
4.30—H. Catho. en Cri
5.00—Intermède
5.15—Message de l'Im.
5.45—Collégial
6.00—Nouvelles
6.10—Sports
6.15—Variétés musicales
6.30—Langue b. pendue
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles R.-C.
7.15—Samedi avec Paul
7.55—Chron. sportive
8.00—Chro. canadienne
8.30—Samedi avec Paul
8.55—Nouvelles R.-C.
9.00—Prog Allemand
9.30—Prog. Ukrainien
10.30—Samedi avec Paul
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Comité du Chapelet,
Poste C.H.F.A.,
10012 - 109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.............................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....

A l'Antenne de chfa

DE RETOUR A ST-PAUL

Oui de nouveau, CHFA sera de retour à St-Paul, samedi prochain le 1er juillet pour y diffuser la deuxième journée du grand tournoi annuel de baseball. Comme nos lecteurs et auditeurs le savent sans doute cet événement figure au premier rang dans les annales sportives de la province. Depuis déjà quatre ou cinq ans CHFA se fait un devoir de tenir ses auditeurs au courant des activités du tournoi en se rendant sur place. Cette année ne fera pas exception, sauf que nous serons en diffusion seulement le samedi et non pas le vendredi comme par les années passées. Toutefois notre chroniqueur sportif Tharcis Forestier sera là dès vendredi matin pour nous tenir au courant des premières parties par le truchement du téléphone. Samedi nous prendrons l'antenne directement de St-Paul, à compter de 2 heures jusqu'à 4h. pour la diffusion du "Ranch 680", et ensuite de 6h. à 8h. pour la diffusion de la dernière partie. Vous vous souviendrez peut-être que l'an dernier le tournoi n'avait pu se terminer à cause de la pluie qui avait inondé le terrain vers 4h. de l'après-midi. Même si nous avons actuellement beaucoup besoin d'humidité nous espérons que le 30 juin et le 1er juillet seront épargnés.

Comme par le passé ce long reportage vous sera présenté par quelques firmes importantes de St-Paul.

La première heure (2h. à 3h.), vous sera présentée par courtoisie de ST. PAUL SALES AND SERVICE, un des plus grands garages du Nord-Est de la province.

La deuxième heure de cette diffusion (3h. à 4h.), sera une gracieuseté de CANADIAN UTILITIES.

De 6h. à 6h.30, les frais de diffusion seront défrayés par ADAM'S TIRE SHOP, de St-Paul, alors que de 6h.30 à 7h., le commanditaire sera RALPH'S ESSO SERVICE, propriété d'un des populaires organisateurs du tournoi Raoul Joly.

Et enfin, la dernière heure de tournoi vous sera présentée sur nos ondes par courtoisie d'une autre personnalité bien connue dans le milieu sportif de St-Paul, Rémy Van Brabant, propriétaire-gérant de l'agence WHITE ROSE, pour la région de St-Paul.

Soit dit en passant, nous profitons de l'occasion pour offrir nos plus sincères félicitations à Rémy Van Brabant dont le mariage aura lieu exactement une semaine après le tournoi, c'est-à-dire samedi le 8 juillet.

Voilà donc pour le tournoi de St-Paul, comme toujours nous sommes certains que ce sera un grand succès si la température le permet.

J.-P. Boucher

Deux bombes au plastic explosent à Paris

Paris. — Une bombe au plastic a fait explosion tout près de l'avenue des Champs-Elysées qui était à ce moment pleine de passants, Parisiens et touristes. Il n'y a eu heureusement aucune victime. La veille, une autre bombe au plastic avait explosé, cette fois dans la rue du Faubourg-St-Honoré, quartier élégant, à quelques centaines de pieds seulement du palais de l'Elysée, résidence du président de la république. Un passant qui avait aperçu un colis mal ficelé abandonné sur le trottoir l'a jeté dans une poubelle; quelques minutes plus tard, l'engin explosait, faisant trois blessés, dont un Britannique, M. Stanley Hale, de passage en France. La police rapporte que M. Hale a été grièvement blessé.

Le chapelet à CHFA

JUILLET 1961

1. La famille de M. et Mme Emile Magnan, d'Edmonton
3. La famille de M. et Mme Arthur Herard, de Beaumont
4. La famille de M. François Albinati, de Marie-Reine
5. La famille de M. et Mme Frederick Nadeau, de Picardville
6. M. l'abbé Edmond, Arthur, Lionel et Réal Croteau, de Fort Kent
7. La famille de M. et Mme Sam Gagnon, d'Edmonton
8. Les employés de l'Hôpital de la Miséricorde
10. Les familles Georges Cartier et Ernest Despins, de Falher
11. Mme Napoléon Vallée et ses filles Suzanne et Dianne, de Bonnyville
12. La famille de M. et Mme Albert Noel, de St-Paul
13. L'Armée Bleue
14. Quatre fermiers de Dead-Bush, paroisse de Guy
15. Les Employés de l'Hôpital Général
17. Les Dames de Ste-Anne paroisse de Morinville
18. Les RR. SS. Filles de Jésus de Morinville
19. Les Dames de Ste-Anne, paroisse-cathédrale de McLennan
20. Les Dames de Ste-Anne paroisse de Guy
21. Les Dames de Ste-Anne paroisse de Bonnyville
22. Les Dames de Ste-Anne paroisse de Ste-Lina
24. Les Dames de Ste-Anne, paroisse de Girouxville
25. Les Dames de Ste-Anne paroisse de St-Vincent
26. Les Dames de Ste-Anne paroisse-cathédrale de St-Paul
27. La famille de M. et Mme Henri Hébert, de Mallaig
28. Les vieillards du Foyer Youville de St-Albert
29. La famille de M. et Mme Fernand Pahud, d'Edmonton
31. La famille de M. et Mme Edouard Pahud, d'Edmonton.

Au service de votre bonheur

Le petit déjeuner indispensable

Par le Dr Adrien Plouffe

Un instituteur me demande d'insister encore une fois sur le petit déjeuner des enfants. Il ne comprend pas que certaines mamans n'apprécient pas l'importance du premier repas pour des enfants qui vont à l'école.

"Quand je remarque un enfant qui a mauvaise mine et qui est pâle, neuf fois sur dix, en l'interrogeant, j'apprends qu'il n'a pas mangé le matin; souvent il n'a même pas pris un verre de lait! Moi je trouve que ça n'a aucun sens. Parfois, en poussant l'interrogatoire plus loin, j'apprends que la maman ne se lève pas pour préparer le déjeuner de ses enfants. Cette brave femme dira peut-être que cela ne me regarde pas. Mais, pardon, ça me regarde, car si un élève a l'estomac vide, je considère qu'il n'est pas en état de profiter de mes leçons. Est-ce que je me trompe, monsieur le docteur?"

Cet instituteur ne se trompe pas. Et les hygiénistes ne sauraient trop protester contre l'insouciance de certaines mères de famille. C'est le petit nombre, je veux bien le croire, mais il y a trop d'enfants qui partent pour l'école sans manger ou après avoir pris un simulacre de petit déjeuner.

La maman consciente de ses obligations se lève, tous les matins, pour préparer le déjeuner des siens ou elle confie cette tâche à une grande fille qui remplace la mère dans ce domaine important.

Pensons-y bien. On prend le repas du soir vers les six heures et quand un enfant ne mange pas ou presque pas le matin, son estomac est vide depuis près d'une quinzaine d'heures! Est-ce raisonnable? Comment peut-on demander à cet écolier une attention soutenue en classe, dans la matinée? On s'étonne ensuite de trouver un grand nombre de cas de dénutrition à l'école! On est surpris ensuite que certains élèves ne profitent pas de leurs études. C'est bien simple, ils sont affaiblis par le jeûne!

Un écolier est un enfant en voie de croissance. Il a absolument besoin d'un bon petit déjeuner, avant de prendre le chemin de l'école, si l'on veut qu'il écoute les leçons du maître.

Il est pénible pour l'hygiéniste d'avoir à insister sur ce point, mais ce ne sont pas les bonnes mamans qui trouveront à redire, ce sont les autres, celles qui n'attachent pas toute l'importance désirable au premier repas de leurs enfants.

Récemment, une petite fille perdait connaissance en classe. Une enquête menée rondement a démontré que cette fillette n'avait rien mangé avant de quitter la maison. Et d'ordinaire, elle ne mangeait pas. Sa maman ne se levait jamais! C'est regrettable et, je le répète, c'est pénible d'avoir à souligner ces cas où la sollicitude maternelle brille par son absence!

Il faut, au moins, que la maman s'assure que ses enfants prennent un déjeuner substantiel avant de partir pour la classe.

Ce n'est pas la première fois que l'hygiéniste s'attaque à ce sujet. Ce ne sera pas la dernière. En attendant, merci à l'instituteur qui a attiré mon attention sur ce point.

Certaines mamans pourraient faire un petit examen de conscience. Elles ne doivent jamais oublier qu'un estomac vide n'aide pas un élève à profiter de sa classe!

5000 watts CHFA 680 KCS

Vos Annonceurs qui apprécient le BEAU

Vous recommandent avec ferveur BAPCO.

Vous aussi vous appréciez le BEAU?

Alors servez-vous des peintures BAPCO.

La Voix française de l'Alberta



Simple et savoureux le "menu au jardin" préparé par la Section des consommateurs à l'occasion de la semaine des salades 1961 — Salade d'épinards et de laitue, agrémentée de céleri et de rondelles d'oignon; crème sure et fromage bleu; poulet barbecue et pommes de terre en robe de chambre. Compléter le menu par un dessert tel qu'un pouding ou une *tarte aux bluets.*

POUR MIEUX ELEVER VOS ENFANTS

Tristement, le front appuyé à la vitre du côté, dans la grande fenêtre du salon, Louis regardait son frère et sa soeur cheminer allègrement vers l'école. Trop petit pour les suivre, il devait rester à la maison, tout seul avec sa maman; après une fin de semaine remplie à craquer de chants, de rires, de bruit, de musique, de petites disputes et de réconciliations, (on n'a pas des frères et des soeurs pour rien...) le grand calme l'impressionnait. Quittant tout à coup son poste d'observation, il vint me déclarer de façon péremptoire qui me surprit un moment: "Non, moi je n'aime pas ça, la famille!"

—Tu n'aimes pas la famille? Pourquoi?

—Parce que tout le monde s'en va et que je n'ai personne pour jouer avec moi...

—Mais je suis là, moi, je reste à la maison avec toi.

—Toi, ce n'est pas pareil, tu sais bien que tu n'as pas de temps pour moi, tu as toujours quelque chose à faire et moi je ne peux rien faire.

—Mais, si, tu peux faire quelque chose; viens, tu vas m'aider à laver la vaisselle."

Quand on a cinq ans, laver la vaisselle, c'est un jeu. On verse l'eau d'une tasse à l'autre, on souffle sur la mousse savonneuse, on frotte les assiettes à tour de bras sans crainte de les briser, elles sont incassables; on mouille un peu sa chemise, mais on a tant de plaisir! Il y a bien maman, là, à côté, qui surveille; elle est peut-être tentée de modérer cette belle ardeur et de vous presser de finir au plus tôt... qu'importe, c'est si amusant! Et surtout, on a l'impression d'être utile, on se sent grandir; quand les autres reviendront, on pourra leur prouver qu'on est bon à quelque chose, qu'on sait travailler et rendre service.

Evidemment, le petit homme est incapable d'analyser ses sentiments; seule, maman les devine et peut les exprimer. Et même si l'horaire de ses occupations doit en souffrir, elle est heureuse de sentir naître au coeur de son enfant, le désir d'être utile.

C'est un devoir de plus en plus ignoré que celui d'inspirer à l'enfant le goût du dévouement. On est tellement pressé, on n'a pas le temps de lui laisser apprendre la vie, c'est moins compliqué de tout faire soi-même.

Joseph de Maistre écrivait: "C'est sur les genoux de la mère que se forme ce qu'il y a de plus excellent au monde. N'est-ce pas extraordinaire, un pareil pouvoir? Qu'elle est immense cette influence que nous exerçons sur toute la vie de nos enfants!" Ne l'oublions pas: "Il suffit d'une imprudence maternelle pour remplir une vie entière de tentations et de luttes."

Sous prétexte de lui laisser toute la liberté de s'épanouir librement, n'allons pas en faire un égoïste qui ne songera qu'à son plaisir personnel, qui ne comprendra jamais la nécessité d'aider les autres, qui sera insatiable devant la richesse et les honneurs.

"Une mère, chaque jour enfante son fils et lui donne la vie", dit Vérine. Qui dit enfantement dit souffrance, oubli de soi, de ses aises; sacrifice de toilettes, de sorties, etc. "Ici comme partout, c'est l'exemple qui entraîne. Pour régler ses enfants, écrit Antoine Ridier, il faut se gêner soi-même... Car il ne s'agit plus de raisonner, il faut vouloir. Question de caractère. Pour régler la vie de ses enfants, il est quelquefois nécessaire de corriger les dérèglements de la sienne. Les mamans ont tant à faire aujourd'hui, avec les visites, la couturière, les grands magasins, les thés, les ventes de charité, l'auto, les milles façons de se disperser, que c'est bien difficile de veiller à heure fixe sur les petites choses maniaques qui piaillent à la maison; alors, on les détraque et on pense qu'on arrangera tout avec de grands baisers et des protestations d'amour, ou avec une gifle; car il faut céder tout le temps ou se mettre en colère."

Je laisse à votre méditation cette pensée de Jeanne Cappe: "Les femmes oublient trop qu'elles doivent pétrir une petite âme avec leur âme à elles, et que cette mission exige de leur part un enrichissement incessant de leur propre vie intérieure, de leur culture et de leur capacité maternelle."

Cecil Reid-Brisebois
(Foyers Heureux, mai 1961)

—Chaque homme peut rendre une femme au moins heureuse. Tout ce qu'il y a à faire, c'est de ne pas se marier.

Léon Xanrof

Trois titres s'ajoutent à la Collection Alouette des Jeunes

La jeune collection de l'"ALOUETTE DES JEUNES", aux Editions Fides, vient de s'enrichir de trois volumes qui s'ajoutent aux quatre déjà parus.

Les nouveaux titres — "Le Parchemin de la Reine" et "Le Serment du petit Chanteur", tous deux de Pierre Fuval, et "Vénus, via Atlantide", de Guy Bouchard — méritent de retenir l'attention des écoliers et des collégiens amis du livre qui se promettent de lire tout leur saoul durant les vacances.

C'est toute l'ambiance d'un très vieux collège britannique que nous apporte **Le Parchemin de la Reine** et c'est aussi un très vif contraste entre un garçon ayant poussé sans l'aide du scoutisme tandis que la vie le comblait avec excès, et deux autres jeunes qui doivent au scoutisme de savoir mettre le sens de l'honneur à sa vraie place dans la vie. Mais de ces deux derniers, l'un est Anglais et l'autre Français; au cours de leurs aventures, qui les conduisent du Warwickshire aux Baléares, le lecteur pourra noter à quel point les réactions de deux êtres, également voués au bien, peuvent être différentes, avec pour "dénominateur commun" cette vertu des âmes bien nées, qui n'a pas de patrie: l'héroïsme.

Tout le monde au Canada a entendu parler des "Petits Chanteurs à la Croix de Bois".

Le Serment du Petit Chanteur, c'est l'incroyable aventure arrivée à un petit Français appartenant à une des nombreuses manécanteries soeurs de la célèbre chorale de Mgr Maillet, alors qu'elle se trouvait en tournée au Danemark. A un rythme rapide, Pierre Fuval nous ramène de Copenhague en France, puis nous entraîne dans divers pays situés derrière le Rideau de Fer, tandis que le coeur du lecteur s'apitoie sur les malheurs du jeune Danois, ami du petit chanteur, qui, lui, n'a pu échapper à la vengeance sournoise et barbare d'un diplomate slave.

Mais le petit chanteur a donné sa parole et le lecteur verra de quoi son amitié est capable.

Vénus, via Atlantide est le premier roman du jeune écrivain canadien, Guy Bouchard et l'oeuvre a voulu à son auteur le prix de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française (ACELF) en novembre 1959, alors que le romancier n'avait que 17 ans.

C'est un récit qui unifie les légendes du lointain passé (l'Atlantide) et les visions futuristes (voyages interplanétaires) en un tissu d'aventures où la richesse de l'imagination s'étale à chaque page.

Trois jeunes officiers d'aviation canadiens sont enlevés au cours d'une expédition de recherche sous-marine, par les habitants de l'antique continent submergé. Mais les Atlantes sont des savants qui ont mis au point des fusées spatiales et qui demandent à nos trois amis s'ils veulent bien accomplir une mission sur Vénus. Ceux-ci acceptent avec enthousiasme... et c'est le début de nouvelles aventures dont le récit ravira les jeunes lecteurs.

Le Parchemin de la Reine — Le Serment du Petit chanteur — par Pierre Fuval et **Vénus, via Atlantide**, par Guy Bouchard font tous trois partie de la **Collection Alouette des Jeunes**. 144 pages chacun. Couvertures illustrées en couleurs. $0.50 chacun (par la poste $0.55). En vente à la Librairie FIDES, 11540 avenue Jasper, Edmonton.

Servez-vous de cette formule pour envoyer votre abonnement.

Je n'ai pas le temps de courir les rues... alors je me servirai de la poste! Tout en étant des plus efficaces, ce moyen est très rapide et vous épargne du temps. Envoyez votre abonnement par la poste et nous en accuserons réception au moyen d'une carte postale spéciale. Quelle que soit la distance qui vous sépare de La Survivance elle n'est pas plus longue que celle qui vous sépare de la plus proche boîte aux lettres.

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste

Merci à l'avance!

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

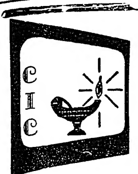
Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..............................

pour abonnement pendant .... an.

Prix de l'abonnement: Canada, $3.50; étranger, $4.50



Cinéma et culture



Films à l'écran

THE SHEEPMAN
Cote morale: adultes et adolescents

Américain 1957, 85 min. Cinémascope, Métrocolor. Western réalisé par George Marshall avec Glenn Ford, Shirley MacLaine et Mickey Shaugnessy.

Un certain Jason, propriétaire de troupeaux de moutons vient s'installer dans une belle vallée contre le désir de Nielson, riche éleveur de bêtes à cornes. Une lutte entre ces deux hommes devient de plus en plus difficile, Jason finalement est victorieux et pourra vivre en paix avec l'ex-fiancée de Nielson qui devient son allié.

Le triomphe d'un homme fort et honnête est un thème fréquent dans les Western, mais ce film grâce au jeu de Glenn Ford sort de la banalité.

Appréciation morale: A part des bagarres d'usage aucun reproche à faire sur le plan moral. Pour adultes et adolescents.

* * *

SALOMON AND SHEBA
Cote morale: adultes avec réserves

Américain 1959, 140 min. Super Technirama. Film pseudobiblique réalisé par King Vidor, avec Yul Brynner, Gina Lollobrigida et Georges Sanders.

Le roi David choisit son fils Salomon pour lui succéder sur le trône d'Israel. Le nouveau souverain rebâtit Jérusalem et met son frère à la tête des armées. Mais la reine Saba fait alliance avec le Pharaon égyptien pour s'emparer d'Israel. Elle trame des complots que Salomon réussira à déjouer.

Ce récit pseudobiblique ressemble beaucoup plus à un Western avec des Egyptiens comme cowboys et des Israélites — Indiens — qu'à un film religieux. A aucun moment on ne retrouve l'époque du roi Salomon et le dialogue sent l'américain moderne.

Appréciation morale: L'adaptation très fantaisiste et les altérations graves des textes sacrés et de scènes très suggestives motivent des réserves très nettes.

* * *

TRIBUTE TO A BADMAN
Cote morale: adultes

Américain 1955, 92 min. Cinémascope, Eastmancolor. Western réalisé par Robert Wise, James Cagney, Irene Pappas et Don Dubbins.

Un éleveur de chevaux, dur et impitoyable pour ses employés, les méprise comme il veut d'après ses propres idées sur la justice. Il est victime d'une série de vols et il préfère la vengeance à l'amour de sa femme, qu'il aime pourtant bien tendrement. Finalement il réalise sa conduite odieuse et s'applique à reconquérir le coeur de son épouse.

Le réalisateur apporte beaucoup de vigueur et de sobriété à la mise en scène de ce western intéressant surtout par l'interprétation du personnage principal par l'acteur James Cagney. La majesté du décor hausse le ton de l'oeuvre.

Appréciation morale: Malgré un épilogue favorable l'atmosphère de violence et de vengeance fait réserver ce film aux adultes.

Le cardinal Gerlier et le problème de la faim

Lyon. (CCC) — Dans un appel lancé à l'occasion de la Journée nationale française de la faim, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, déclare notamment qu'il est atrocement douloureux de penser qu'à notre époque, si légitimement fière de tant de progrès magnifiques, on n'a pas encore réussi à entraver le fléau incroyable qui pèse cruellement sur une part considérable de l'humanité, le fléau de la faim".

"Ecoutez bien ceci, poursuit-il. Plus de la moitié des hommes ont faim. C'est le plus souvent le fait que beaucoup de ceux qui ont l'illusion de manger à leur faim usent d'aliments insuffisamment nutritifs qui ne leur fournissent pas ce que réclame leur organisme. Vous devinez les désastreuses conséquences. Un immense effort s'est organisé à travers le monde pour remédier à cette situation invraisemblable. Il se poursuit notamment de 1960 à 1965...

"... Quel homme, quel chrétien pourrait rester sourd à cet appel? .... Et n'oubliez pas qu'à côté de la faim des corps, il y a la faim des âmes. Elle est tragique elle aussi. Je supplie tous ceux qui veulent entendre ma voix de répondre avec un maximum de générosité. Voilà au moins une cause qui ne saurait connaître d'adversaires, ni tolérer d'indifférents. La charité fraternelle dont le Christ a fait sa loi suprême nous commande, en dépit de toutes les difficultés actuelles, un geste qui soit à la hauteur de cette immense détresse."

—La calomnie est toujours l'arme des envieux.

Comte de Ségur

La signification humaine des récents exploits astronautiques

Interrogé sur la signification humaine de l'étape franchie dans le domaine scientifique par les récents exploits astronautiques, le savant dominicain français Père Dubarle déclare:

"C'est un signe. Il y a environ quatre cents ans Magellan, qui d'ailleurs ne rentra pas, faisait le premier tour du monde, et l'on dit que le Pape remit à son lieutenant Sebastien del Cano un beau globe d'or avec cette fière devise: "Solus unus circumdedit me". Je ne sais si Jean XXIII remettra pareil globe à Youri Gagarine, mais l'événement n'a pas moins d'importance: l'homme vient de faire son premier tour du monde au-dessus des continents et des océans, au-delà même de l'atmosphère terrestre, en 1 heure et 48 minutes. C'est un symbole et c'est à mon avis le symbole du destin présent de l'homme.

Jusqu'à hier, nos professeurs, nos éducateurs, nos maîtres à penser, nos romanciers expliquaient à l'homme que le monde, c'est-à-dire la terre, était son aventure. Ceci aujourd'hui est trop court. La terre n'est plus notre aventure: c'est l'univers entier qui est notre aventure; mais la terre, elle, devient notre tâche. Je dirais volontiers que le vol de l'homme au-dessus de l'atmosphère terrestre symbolise précisément la prise de possession rapide de la totalité de la terre comme un champ qu'il faut maintenant achever de défricher, qu'il faut cultiver, qu'il faut développer de façon cohérente et harmonieuse. Notre tâche est maintenant de faire cette terre cohérente et harmonieuse à l'échelle du globe, à la dimension du genre humain, d'un seul tenant.

Il me semble d'ailleurs que l'aventure de l'homme est solidaire de la tâche de l'homme. C'est dans la mesure où l'homme sera capable de comprendre la terre comme sa tâche, et de conduire à bien cette organisation cohérente que l'aventure de l'univers, avec tout ce qu'elle a de fascinant, d'enthousiasmant, peut-être d'exaltant, sera pour lui possible. Nous sommes à l'heure d'un choix décisif. L'humanité va être testée. Si elle est capable de faire cohérence sur terre, alors l'aventure cosmique est ouverte. Si elle n'en est pas capable, alors ce sera très vraisemblablement partie remise à plus tard, dans un avenir indéterminé, et je crois que ceci vaut la peine d'être médité par notre génération.

Il est dit dans l'Evangile qu'il y aura à certaines époques des signes dans le ciel. Ce n'est probablement pas la fin du monde qui est annoncée par le signe tracé avec le VOSTOCK, mais c'est tout de même la fin d'un certain âge humain. Pour l'homme lui-même s'annonce le temps d'une maturité plus grande, d'une responsabilité plus haute et peut-être d'un nouveau dégagement de l'esprit. J'avoue que je regarde ce signe avec quelque faveur.

Signification particulière pour le chrétien.

Je crois que le signe dont je viens de parler est aussi un appel et une occasion pour le chrétien de comprendre d'une façon renouvelée son christianisme, façon renouvelée qui va demander beaucoup d'audace, beaucoup de foi et beaucoup d'espérance. Nous l'avons compris jusqu'à présent — et il fallait que nous le comprenions ainsi — comme quelque chose qui concerne l'homme par-delà sa mort, dans une éternité où s'accomplit le destin glorieux des fils de Dieu. Ceci reste profondément et capitalement vrai: notre espérance porte toujours sur bien autre chose que l'histoire humaine, nous espérons bien autre chose qu'une sorte de retour au paradis terrestre sur terre et même dans ce monde élargi aux dimensions de l'univers. Ce que nous attendons c'est en effet la vraie Jérusalem céleste, celle qui descend d'en haut. Pourtant, nous commençons à découvrir qu'après tout il y a peut-être aussi, dans cette histoire humaine et par cette histoire, quelque chose des promesses chrétiennes qui s'accomplit et que vérifie d'une manière neuve notre instinctif et traditionnel refus de dissocier l'éternité du temps que, depuis toujours, le christianisme a dit mystérieusement solidaires.

Nous avons beaucoup à apprendre de notre temps. Je croirais volontiers que notre histoire est un utile moyen d'éducation théologique. Dieu a disposé toutes les actions des hommes, toutes les réactions aussi au christianisme, toutes les affaires de l'homme pour apprendre petit à petit aux chrétiens qu'il ne s'agissait pas pour eux de rester ce qu'ils étaient et où ils étaient au temps du Christ, mais qu'ils auraient à grandir et que toute l'humanité grandirait avec eux et par eux. Nous devons nous préparer à cette croissance. Nous devons nous repencher sur notre Révélation, sur la parole de Dieu, la réécouter dans notre coeur, la relire dans nos livres. Nous la comprendrons alors d'une façon toute neuve, retrouvant avec et pour notre génération la signification étonnamment exacte des vieux versets que nous avons tant de fois répétés et tant de fois médités avec les Pères, les théologiens et les auteurs spirituels qui nous ont précédés dans la tradition. Comme pour l'humanité, c'est pour le christianisme le temps des grandes occasions.

Que dire encore? Le simple fait que l'homme fasse ainsi le tour de la terre démontre scientifiquement une certaine "catholicité" de l'homme, au sens éthymologique du mot. Cette expérience n'est pas le fait d'une puissance étrangère à la puissance chrétienne. Car la puissance de l'humanité moderne a connu le christianisme. Elle y participe encore, non seulement par la foi d'un certain nombre de ses membres, mais aussi par la connaissance scientifique qui, du moins sous sa forme moderne, suppose en profondeur le christianisme, comme par des aspirations humaines, une montée de conscience et une volonté de justice et de libération qui n'auraient pu être ce qu'elles sont s'il n'y avait pas eu le christianisme. Il y a là aussi un très grand signe. Il nous revient peut-être aujourd'hui de déchiffrer et de mieux comprendre, en même temps que la substance "catholique" de notre christianisme, cette substance chrétienne diffuse, anonyme, qui s'écoule et circule dans toute l'aventure humaine. L'exploit du commandant Gagarine ne nous est pas étranger. Il est riche de tout un capital chrétien que nous avons le devoir de reconnaître et de respecter."

Croix-Rouge Jr



Mme A. J. Mumford, de Calgary, vient d'accéder à la direction de la Croix-Rouge Junior pour l'Alberta. Institutrice de profession, elle fit du secrétariat à l'Hôpital des Soeurs Grises de Calgary puis dans une autre clinique de Calgary. Depuis quatre ans, elle était surveillante de la Croix-Rouge pour le sud de la province.

Reprise sur le désarmement

Washington. — Des représentants des Etats-Unis et de la Russie ont commencé à rechercher les moyens de reprendre les négociations pour le désarmement général rompues il y a un an par les communistes. Toutefois, il semble évident que cette recherche est plutôt désespérée en ce moment par suite de l'arrêt des pourparlers de Genève dans le but d'interdire les essais nucléaires. Le gouvernement a laissé entendre à plusieurs reprises qu'il y a peu d'espoir d'aboutir à un désarmement mondial véritable aussi longtemps que les puissances nucléaires ne pourront s'entendre sur une simple interdiction d'expériences.

Projet de loi contre les criminels sexuels dangereux

Ottawa. —Le gouvernement a déposé aux Communes les mesures qu'il entend faire adopter pour sévir contre les criminels sexuels. Un bill présenté par le ministre de la justice apporte une nouvelle définition de ce type de criminels et stipule même "la détention préventive, pouvant aller jusqu'à perpétuité". Cette législation avait été annoncée dans le discours du Trône, en novembre dernier. Elle oblige les tribunaux à décider si une personne jugée coupable d'un délit sexuel est "un criminel sexuel dangereux". Une telle décision entraînera une sentence de détention préventive, à la suite du témoignage de deux psychiatres, dont l'un au moins désigné par le procureur général. Les personnes ainsi détenues verront leur cas étudié au moins une fois l'an par la commission de délibération conditionnelle.

L'ONU menacée au Congo

Léopoldville. — Une nouvelle fois l'ONU se trouve dans une situation difficile à Matadi. Les spécialistes qui devaient prendre en mains le trafic portuaire et ferroviaire de la ville n'ont pas encore pu rejoindre Matadi et l'unité de police nigérienne, 24 heures après son arrivée, ne peut pas établir de liaison radio avec son quartier-général à Léopoldville. Il semble que le retour à Matadi ne soit pour l'ONU qu'une opération de prestige. Les Nigériens n'ont d'autre fonction que d'y assurer la présence des Nations unies, et, désarmés, ils risquent d'être à la merci du moindre mouvement de mauvaise humeur des Congolais.

Ottawa doit aider davantage les pays sous-développés

Moncton, N.-B. — Le Canada devrait conserver 2 pour cent de son revenu national brut pour aider les pays sous-développés et les pays de l'Ouest devraient abaisser leurs barrières tarifaires pour ouvrir des marchés à ces nouveaux pays, a dit le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis-J. Robichaud. Il a dit que si le Canada consacrait $350 millions à l'aide des pays sous-développés, cette somme ne serait pas plus élevée que celle que les Canadiens dépensent en tabac et moins que l'argent consacré aux boissons alcooliques.

Vient de paraître

L'Année de Carillon

Par Georges Cerbelaud-Salagnac

Avec l'Année de Carillon, nous sommes aux derniers temps du régime français. L'auteur met en scène un jeune Acadien, arraché à ses parents lors du Grand Dérangement, et dont les aventures vont nous permettre de suivre les événements mouvementés de 1758.

Le récit s'ouvre sur le "matin de Carillon", les apprêts de la bataille, le combat lui-même. Puis l'action se transporte au Cap Breton, où l'on assiste, dans la nuit tragique, à la chûte de Louisbourg. Enfin, on est amené loin de là, sur les bords de la Belle-Rivière, au Fort Duquesne, qui est aujourd'hui la ville de Pittsburgh, en Pennsylvanie. C'est, hélas, pour voir la destruction de l'établissement français. Hervé Doucet, le jeune Acadien, qui s'est mis dans la tête de retrouver ses chers parents, est mêlé à toutes ces affaires, avec ses amis coureurs des bois.

On voit évoluer, au long de ces pages brillantes, une foule de personnages prestigieux ou pittoresques, dont l'histoire a retenu le nom, comme Montcalm et le brave Lévis, le sympathique Bougainville, le déplorable intendant Bigot, le traître Vitré et aussi Bras-de-fer et Langy, certes plus "sauvages" qu'officiers! Quant à Hervé Doucet, il est bien le modèle de l'adolescent au courage calme et tranquille, qui trouve naturelle la moindre action d'éclat.

L'ANNEE DE CARILLON, par Georges Cerbelaud-Salagnac. 144 p. Couv. illustrée en couleurs. Collection Alouette des jeunes. $0.50 (par la poste $0.55). En vente à la Librairie FIDES, 11540 avenue Jasper, Edmonton.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR CONTRAT No 23/61/YT — PONT SUR LA RIVIERE KLONDIKE ET ABORDS, TERRITOIRE DU YUKON" seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le JEUDI, 20 JUILLET, 1961.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Direction du génie (aménagement), pièce D-516, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.); Bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce 700, édifice Begg, Vancouver (C.-B.); M. J.-E. Savage, ingénieur régional, 10225-100e avenue, Edmonton (Alb.); M. J.-E. Kellett, ingénieur régional, Direction du génie (aménagement), Ministère des Travaux Publics, Whitehorse (T.-N.); Bureau du Ministère des Travaux publics, 414 édifice Public, Calgary (Alb.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions—

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Cartes d'AFFAIRES

Hutton Upholstering Co.
Housses de cuivre et de fer, réparations tentes et auvents
Estimés gratuits
11030 ave Jasper — Tél. GA 2-1306

Morin Frères
Entrepreneurs en construction
Téléphone GA 2-8773
Edifice La Survivance — Edmonton

Nichols Bros. Limited
Machinistes
Fondeurs de cuivre et de fer. Manufacture de machines à moulin à scie.
10103 - 95ème rue — Tél. GA 2-1861

Edmonton Rubber Stamp Co. Ltd.
Fabricants d'étampes en caoutchouc et de sceaux
Téléphone GA 2-6927

MacCosham Storage & Distributing Co. Ltd.
Emmagasinage et transport
Camions spéciaux pour meubles
Tél. GA 2-6175 — Edmonton

H. Milton Martin
MAISON FONDEE EN 1906
Assurances de toutes sortes
Tél. GA 2-4344 — 714, édifice Tegler

C. R. FROST
Company Ltd.
Plomberie, chauffage, gaz
Téléphone HU 8-1166
10727 - 124ème rue, — Edmonton

Fournaises à gravité — Fournaises à chaleur forcée — Système d'aérage

Edmonton Sheet Metal
I. P. Roy — Jos Tessier
9310-111 ave. Edm. Tél. GR 7-5517

J.-O. PILON
Assurances de tous genres
Tél. bur. GA 4-6324 — Rés. GA 2-6693
Edif. Commercial — 10120 ave Jasper

HENRI CHAMPAGNE
PEINTRE-DECORATEUR
Peinture de tous genres — en ville ou à la campagne
13923-108 avenue — Tél. GL 5-2630

Investors Syndicate
of Canada Limited
Albert J. Parent
10147-103ème rue — Edmonton, Alta
Tél. GA 2-0233 — Rés. GL 5-6740

Doucet Plumbing & Heating Co.
9519 - 75 ave — GE 3-1370
Plomberie — Chauffage — Gaz et travaux industriels

Comptabilité générale
Rapports financiers
Comptabilité (campagne ou ville)
LAURENT HEBERT, comptable
11563-80 avenue — Tél. GE 3-5173

GRAINES pour champs et jardins. Pures, fortes et vigoureuses. Demandez notre catalogue nouveau du printemps

Capital Seeds Limited
Place du Marché — Edmonton, Alta

L. G. Ayotte
Comptabilité, rapports d'impôts (Income Tax)
Assurances feu, automobile
Ed. La Survivance — Tél. GA 2-2912
Tél. rés. GL 5-1883

Canadian Denture Service
W. R. PETTIT
4 éd. Christie Grant—Tél. GA 2-8639
Edmonton, Alberta

Irénée Turcotte
Entrepreneur en construction
Réparations et rénovations de tout genre
Tél. GA 4-5362 — 11218-100 avenue

LEON BELAND
Représentant
Volkswagen Northern Ltd.
109 rue et Kingsway
Tél. Bur. GR 9-3271 — Rés. HO 6-2014

St. Albert Plumbing
Charles Bachelier, prop.
Tél HU 8-1403
10306 - 124 rue

Rolland Lefebvre
Bijoutier
Vente et réparations de montres, horloges, bijoux
Réparations de rasoirs électriques
10030-101A ave. tél. GA 4-4615, Edm.

Robert Croteau
Immeubles et assurances
519 édifice Northern Hardware
10201 - 104ème rue, Edmonton
Tél. GA 2-5935 — Rés. HU 8-4691

TRAVEL AGENCY
Vacances préparées dans votre foyer, sans obligations et sans frais. Voyez R. M. (Bob) Neville, de Holiday Travel Agency
10018 - 102ème rue — Edmonton
Tél. GA 4-8251 — GA 2-8333

Librairie
F I D E S
Book Store
11540 - ave Jasper
Tél. HU 8-1212

Andy's Shell Service
Essences et huiles "Shell"
Réparations par des mécaniciens qualifiés — Remorques (towing)
10625 - 104 ave — tél. GA 2-5713

PEPIN & FILS
ORGUES et PIANOS
accordage et réparations
11231 ave Jasper — tél. GA 2-5416



"La destinée d'un empire repose sur l'éducation de sa jeunesse"
(Aristote)

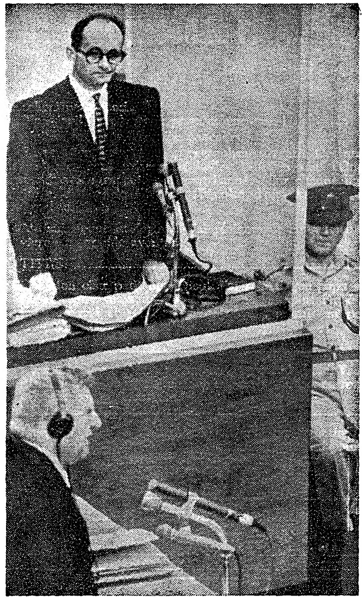
Vous penserez peut-être que c'est là accorder un peu trop d'importance à ce jeune garçon. Après tout, il ne s'agit que d'un étudiant, comme tant d'autres, en train de résoudre un problème de physique.

Cependant, peut-être un jour deviendra-t-il un grand savant dont les découvertes et les recherches contribueront à notre évolution?

C'est à vous d'en décider. Vous pouvez convaincre ce garçon,—votre fils peut-être—qu'une éducation supérieure lui permettra d'améliorer son propre standard de vie, et qu'elle peut devenir, grâce à lui, la solution au maintien d'un monde libre.

Chaque garçon ou fillette de talent doit avoir l'occasion de s'instruire. L'avenir du Canada en dépend.

GRATIS—*Demandez une copie de la brochure explicative "L'Education à un Carrefour". Ecrivez aujourd'hui à "Crossroads", C.P. 200, Station D, Ottawa, Ontario.*



Adolph Eichmann, ancien officier de la Gestapo, rend témoignage à son propre procès qui se tient actuellement à Jérusalem. – Au premier plan, son avocat Robert Servatius.

Une formule qui réduirait de $240 le prix d'une auto

Ottawa. — La Commission royale d'enquête sur l'industrie de l'automobile a suggéré dans son rapport une formule qui permettrait d'abaisser de $240 le prix d'une voiture.

La protection par l'expansion, telle est la substance des recommandations faites par le Dr Vincent Bladen, doyen de la faculté des sciences économiques de l'Université de Toronto, qui a présidé la Commission. Celui-ci voudrait voir augmenter la production des pièces d'automobile par les fabricants canadiens, en les intégrant avec l'industrie américaine.

Le gouvernement a accepté l'une des recommandations de la Commission en supprimant la taxe d'accise de 7½ pour cent sur les voitures de tourisme. Cela a eu pour effet de diminuer de $150 en moyenne le prix des voitures.

L'une des recommandations du Dr Bladen est un droit de douane de 10 pour cent sur tous les véhicules britanniques ainsi que sur les pièces qui jusqu'ici entraient au Canada en franchise.

Il fut un temps où le Canada se classait 2e pays au monde comme exportateur de véhicules automobiles, mais, en ces dernières années, cette tendance s'est renversée complètement.

L'an dernier, 33 pour cent des ventes d'automobiles au Canada étaient celles de véhicules provenant de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. En 1960, la production canadienne d'automobiles a été de 396,000 à comparer avec 481,000 en 1953, une année-record.

Le Dr Bladen a déclaré que ses recommandations visaient à diminuer les prix aux consommateurs, à stimuler la demande et à développer la production des pièces canadiennes pour la rendre plus économique.

Le Dr Bladen souhaite une réduction du prix d'achat moyen d'une automobile qui serait de $240 et qui se répartirait de la façon suivante: $150 provenant de la suppression de la taxe d'accise; environ $10 par le moyen d'un système d'escompte de la taxe de vente pour tenir compte du fait que les manufacturiers d'automobiles font aussi la distribution contrairement à ce qui se passe dans d'autres industries où il y a des grossistes; enfin de $20 à $85 proviendraient de l'entrée en franchise des pièces d'automobiles.

Nouveau quotidien à Montréal dès le mois de septembre

Montréal. — On a annoncé la publication à partir du 5 septembre prochain d'un nouveau quotidien montréalais par un groupe d'anciens journalistes de "La Presse".

Les dirigeants de ce journal de l'après-midi ont annoncé également que Mme Angélina Du Tremblay, ancienne présidente de La Presse sera la présidente des "Publications de la Fondation Limitée", une fondation établie par Mme Du Tremblay à la suite de sa démission de "La Presse" en avril dernier.

Le rédacteur en chef du "nouveau journal" sera M. Jean-Louis Gagnon qui occupait le même poste à "La Presse" tout récemment. M. Gagnon a dit que ce journal sera "un journal indépendant au service de la famille pour tous les Canadiens français du Québec et d'ailleurs". Il aura un personnel de 50 à 60 journalistes et sera imprimé par la Gazette Publishing Company Limited. Les bureaux du "Nouveau Journal" seront établis dans un édifice voisin de celui de la "Gazette".

M. Jacques Bélanger, ancien gérant adjoint de "La Presse" exercera la même fonction au "Nouveau Journal". Il a dit que le journal sera soutenu entièrement par Mme Du Tremblay.

Il a ajouté que la Fondation s'intéressera aussi à des entreprises charitables et culturelles et qu'elle sera en position de distribuer des dons et des prix à des causes et à des personnes méritantes d'ici un an.

"Le Nouveau Journal" se vendra 5 cents l'exemplaire, et on compte sur une circulation initiale de 100,000 exemplaires. Outre trois éditions quotitiennes d'au moins 24 pages, il y aura un supplément du samedi.

Il y a maintenant à Montréal trois quotidiens de langue française et deux quotidiens de langue anglaise.

Horizons . . .

(suite de la première page)

pui aux prêtres et convaincre le peuple tout entier qu'il est lui aussi l'Eglise".

Dans le domaine social, "il serait vain de vouloir vivre en un moyen-âge illusoire, où les structures seraient parfois plus chrétiennes que les hommes eux-mêmes". Le chrétien doit très souvent témoigner de sa foi dans des cadres qui n'ont aucune référence à la religion. Si notre laïcat n'est pas assez chrétien et assez vigoureux pour aller porter l'Eglise là où il est seul à pouvoir entrer et vivre, c'est le Christ lui-même qui s'en trouvera diminué. Les laïcs engagés au plan économique et social doivent avoir une connaissance approfondie de la doctrine sociale de l'Eglise. "C'est moins par leurs paroles que par leur vie et leurs actes qu'ils peuvent rendre un témoignage authentique au sein de la société".

Au point de vue civique et politique, "si des laïcs profondément chrétiens et conscients de leurs responsabilités ne deviennent les hommes politiques de demain, la collaboration entre l'Eglise et l'Etat deviendra impossible, et c'est le message évangélique lui-même qui aura subi un déplorable recul"... "Trop peu de catholiques convaincus ont su prendre leur place dans la société, tandis que certains autres, qui s'étaient engagés dans l'action, n'avaient pas la formation nécessaire pour remplir intégralement leur rôle". S'il doit y avoir une coopération amicale entre l'Eglise et l'Etat, celle-ci résultera de l'action et du travail d'un laïcat conscient de ses responsabilités et capable de les assumer pleinement.

Albany. — La Cour suprême de l'Etat de New-York a décidé à l'unanimité que le chef du parti nazi américain, G. L. Rockwell, a le droit d'obtenir un permis pour tenir des réunions publiques dans un parc de New-York. La Cour a ainsi affirmé que l'exercice de la liberté d'expression ne doit pas être sujet à des restrictions de caractère administratif. La commission des parcs de la ville de New-York avait refusé d'accorder à Rockwell la permission de tenir une réunion publique dans un des parcs de la cité, le 4 juillet prochain, en invoquant le fait que des réunions antérieures du parti nazi américain ont été l'occasion de bagarres et de désordres.

La semaine

Dans le sport

Le comité international Olympique qui s'est rassemblé à Athène, Grèce, a décidé de resserrer les lois concernant les amateurs qui participent aux Jeux Olympiques.

Le Canada se demande quel effet cela aura pour les futurs clubs de hockey canadiens. La nouvelle loi, si adoptée, décrira un amateur comme un athlète n'ayant jamais été rémunéré pour participer dans des jeux de compétition.

Le président de l'Association de hockey amateur, M. Jack Roxbourg de Simcoe, Ontario prétend que cette nouvelle loi "est un retour aux jours du cheval et de la charrette". Cette loi fut créée il y a plusieurs années lorsque le riche pouvait envoyer son fils ou sa fille dans les Jeux Olympiques de compétition".

Le nouveau président de l'Association Canadienne Olympique, M. Jim Worrall, de Toronto, a dit que cette nouvelle loi pourrait bien affecter les athlètes de tous les pays, spécialement ceux des Etats-Unis.

* * *

C'est au Forum de Montréal que le champion poids-lourd canadien-français Robert Cléroux a remporté une très belle victoire sur son adversaire Alex Miteff en le mettant TKO à la septième ronde.

La semaine

Dans le monde . . .

(suite de la première page)

diale. La parole ayant été donnée à présent à la défense et en premier lieu à Eichmann lui-même, le jugement prend une autre tournure. Eichmann a créé une sensation en affirmant tout d'abard que les aveux qu'il avait passés lui ont été arrachés par la force contrairement à ce qu'avaient affirmé les autorités israéliennes. Il a également nié avoir accepté volontairement être jugé en Israel et il a fourni les détails sur les violences dont il a été victime jusqu'à ce qu'il signe les documents qui lui étaient présentés. Quant à son système de défense il offre lui aussi une surprise. Eichmann affirme qu'il n'a été qu'un subalterne qui non seulement ne faisait qu'obéir aux ordres venus d'en haut, mais qu'il s'était efforcé par tous les moyens en son pouvoir à minimiser les effets de ces instructions. La défense a fait savoir qu'elle montrera que le rôle de l'accusé dans la persécution systématique des Juifs s'est borné à obéir aux ordres de ses supérieures et qu'il n'avait aucun choix. En outre, le sabotage de ces ordres aurait été impossible. Eichmann a également affirmé dès les premières minutes de son témoignage qu'il s'est toujours efforcé de trouver une patrie pour les Juifs mais que ce transfert était rendu impossible parce qu'aucune nation ne voulait accepter les Juifs privés de leurs biens alors que l'Allemagne leur interdisait d'apporter quoi que ce soit. L'accusé a rappelé qu'il avait vivement conseillé à ses supérieurs et au mouvement sioniste de transporter les Juifs sur l'Ile de Madagascar.

* * *

A la conférence sur le Laos, les Etats-Unis ont offert de retirer de ce pays tous les conseillers techniques et militaires à condition que les pays du bloc communiste en fasse autant. Allant plus loin, Washington a proposé de retirer également toute aide militaire comprenant ravitaillement et armement. La proposition américaine prévoit que les divers groupes laotiens feront connaître quels sont leurs effectifs, leur position et leur armement dans un délai de trente jours. Mais ces propositions ne semblent pas devoir mettre fin prochainement au conflit laotien car on annonce qu'en dépit de toutes les affirmations les communistes continuent leur offensive militaire.

* * *

Au Conga l'espoir d'un accord s'affermit de plus en plus. On pense que les lumumbistes et les partisans du président Kasavubu vont s'entendre et il est même question d'un parlement uni qui siègerait à l'Université Lovanium. Les observateurs ont constaté que depuis le rappel du général Dayal délégué de M. Nehru et qui était en charge des forces des Nations Unies, la situation congolaise s'est considérablement améliorée .On parle beaucoup au Congo de la libération prochaine du président Tchombé du Katanga.

* * *

En URSS le comité central du parti communiste qui dirige en fait le pays, a donné son accord au nouveau programme économique.

* * *

Trois membres du cabinet britannique entreprennent une mission diplomatique à fin d'examiner avec les chefs des principaux pays du Commonwealth les effets de l'adhésion de la Grande-Bretagne au marché européen. Ils visiteront le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande.

—La calomnie diffère de la médisance en ce que celle-ci publie le mal d'autrui et que l'autre l'invente.

Abbé Bruye

* * *

—Que tu sois chaste comme la glace, pure comme la neige, tu ne pourras pas échapper à la calomnie.

Shakespeare

l'installation de S.E. Mgr Flahiff, archevêque de Winnipeg Le primat du Canada préside

Winnipeg. (CCC) — Le primat du Canada, S.E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a présidé le 25 juin l'installation du nouvel archevêque de Winnipeg, S.E. Mgr Flahiff, c.s.b.

La cérémonie s'est déroulée en la cathédrale Sainte-Marie, à Winnipeg, en présence d'archevêques et d'évêques du Canada et des Etats-Unis. Des représentants des gouvernements provincial et municipal et des forces armées assistaient aussi à la cérémonie.

Le curé de la cathédrale, Mgr J. E. Cahill, a souhaité la bienvenue à S.E. Mgr Roy. Pendant que la chorale de la cathédrale et les membres du clergé chantaient le "Te Deum", le cortège des dignitaires ecclésiastiques s'est avancé dans le sanctuaire.

Le nouvel archevêque s'étant assis du côté de l'épître, le chancelier de Winnipeg, Mgr N. J. Chartrand, a lu les Bulles pontificales nommant S.E. Mgr Flahiff archevêque de Winnipeg.

Puis après avoir prononcé une allocution, S.E. Mgr Maurice Roy a procédé à l'intronisation du nouvel archevêque, qui a pris possession de son trône du côté de l'évangile.

Le nouvel archevêque a alors donné sa première bénédiction solennelle, après quoi les prêtres du diocèse sont venus vouer obéissance à leur archevêque.

MM. Robert E. Trudel et Arthur V. Mauro ont ensuite pris la parole au nom des fidèles de langue française et de langue anglaise respectivement.

S.E. Mgr Flahiff s'est alors adressé pour la première fois à son clergé et à ses fidèles.

La cérémonie s'est terminée par la Bénédiction solennelle du T.S. Sacrement.

Bureau de poste . . .

(suite de la première page)

vait à $38,965. Le délai d'achèvement de ces travaux est fixé à six mois.

Cet édifice logera le ministère des Postes. Le bureau de poste actuel est situé dans les locaux loués ayant 1,035 pieds carrés de surface et le nouvel édifice en comportera 1,200. Saint-Albert est situé à trois milles au nord-ouest d'Edmonton et est en cours d'aménagement comme secteur d'habitation annexé pour les travailleurs d'Edmonton.

Situé à l'angle des rues Piron et St. Michael, le nouvel édifice aura un étage sans sous-sol. Ses fondations seront en béton, sa charpente sera en bois et il mesurera 38 pieds de largeur sur 42 de longueur. L'extérieur sera fini en stuc et revêtu de briques. L'intérieur sera fini en plâtre et en contre-plaqué, et les parquets seront recouverts de linoléum.

Cet édifice comprendra une salle de nuit, une salle publique, une salle de courrier, une salle de travail, une salle de chaudière et une voûte. On aménagera les cases postales dans la salle de nuit. Une allée gravelée donnera accès à la cour de camionnage et à la plate-forme de chargement à l'arrière de l'édifice. Le chauffage sera au gaz.

Les plans et devis ont été préparés à la Direction de la construction des édifices du ministère des Travaux publics à Ottawa et au bureau régional d'Edmonton. M. A. E. Cook, architecte régional du ministère à Edmonton, sera chargé de la surveillance des travaux.

Le "racket" de l'immigration chinoise

Ottawa. — Le ministre de la justice, M. Fulton, a laissé entendre que le gouvernement adoptera probablement des méthodes plus fermes pour traduire en justice les dirigeants du "racket" de l'immigration chinoise au Canada, découvert en janvier 1960. Il a avoué que les tentatives d'amener les Chinois entrés illégalement au pays à se présenter volontairement pour aider le gouvernement à établir sa preuve, avaient complètement échouées. Le gouvernement leur avait pourtant promis qu'ils ne seraient ni déportés, ni traduits devant les tribunaux, M. Fulton a dit qu'il faudra peut-être invoquer d'autres aspects de la loi, mais n'a pas précisé sa pensée. M. Douglas Jung, seul député canadien d'origine chinoise au parlement fédéral, a dit récemment que la période d'amnistie accordée aux Chinois entrés illégalement au pays ne saurait être prolongée indéfiniment.

—Un homme d'esprit tire toujours quelque profit du mal qu'on dit contre lui.

Fournier

—La calomnie: un coup de poignard dans le dos que la médisance aggrave... en rétablissant les faits.

Comtesse Olga

* * *

—Dans le monde, c'est surtout par le caractère qu'on réussit.

St-Marc Girardin

La Manécanterie Meilleur à Edmonton

Les "Petits chanteurs" de l'école Meilleur de Montréal, dirigée par les frères du Sacré-Coeur, effectuent chaque année une randonnée dans différents milieux du Québec et de l'Ontario. Mais cette année, ils organisent un grand "Voyage d'amitié", dans l'Ouest canadien.

La Manécanterie Meilleur doit quitter Montréal le 25 juin pour une tournée de trois semaines qui doit les mener dans pas moins de 15 villes différentes.

Ces "Petits Chanteurs" arriveront à Edmonton, dimanche, le 2 juillet, au début de l'après-midi. Ils assisteront à la messe de 5h. p.m., à l'Immaculée-Conception et y feront les frais du chant.

Le soir, à 8h.15, la Manécanterie Meilleur donnera un grand Concert, à l'Auditorium de l'Académie Assomption. Ce concert sera sous l'habile direction du Révérend Frère Julien, organisateur de la Manécanterie.

Le séjour des "Petits chanteurs" de l'école Meilleur de Montréal est organisé sous les auspices du cercle "Edmonton" de l'ACFA, dont le Dr Aimé Arès est le président.

FERD NADON
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102ème rue Edmonton

FIDES, La Maison du Disque Français
Heures d'ouverture:
de 9 heures à 5 heures p.m.
Jeudi soir: jusqu'à 9 heures p.m.
Fermé le mercredi — Ouvert le samedi.

Procurez-vous *vos* **disques** *à la* **Librairie FIDES**

11540, av. Jasper, Edmonton, Tel. HU 8-1212

"Il n'est pas besoin d'être musicien pour apprécier ma musique, au contraire... Je parle au coeur plus qu'à l'oreille. C'est ce qui explique mon succès car tout le monde a du coeur, et tout le monde n'a pas d'oreille."
Marcel Achard

Voici les titres que nous avons présentement en magasin. Si vous êtes dans l'impossibilité de venir personnellement, commandez par la poste ou signalez HU 8-1212. Il nous fera plaisir de commander sur demande, tout enregistrement de votre choix non-énuméré ici.

CHANSONS POPULAIRES
33 tours, 12 pouces chacun $4.95

Titres	Artistes
L'air de Paris	Jacqueline François
La belle époque	Patachou
Les grands succès Français	Armand Mestral
Chez Patachou	Patachou
L'inoubliable	Raymond Berthiaume et les 3 bars
L'amant de la mer	Paolo Noel (le Tino Rossi canadien)
Soleil	Aimé Barelli
Les filles de Paris	Groupe de chanteuses de Paris
I Love Paris (français)	Michel Legrand et son orchestre
I Love Movies (français)	Michel Legrand et son orchestre
Vivie la François	Jacqueline François et Michel Legrand
Les grands succès sur disque	Francis Lemarque
Souvenir	Jean Sablon
Guy Béart Chante	Guy Béart
14 chansons	par 8 vedettes
Valses de Paris	Janine Micheau
Galerie des interprêtes compositeurs	album no 1
Grand Prix 1958	Raymond Devos
Chants d'amour	Michel Dens
Avec Claude Booking et son orchestre	Sacha Distel
Je chante	Charles Trenet
Rêver	Les 3 Bars
Saltimbanque du charme	François Deguelt
La Valse à mille temps	Jacques Brel
14 belles chansons	Line Renaud
Ran-Tan-Plan	iGlbert Bécaud
Fantaisie	Annie Cordy
Le danseur de Charleston	Philippe Clay
Guitares et tambourin	Les Compagnons de la Chanson
Vivre avec toi	Charles Aznavour
Toujours Paris	André Toffel
Zizi, Jeannaire	Zizi avec Michel Legrand et son orchestre
Ça c'est l'amour	Luis Mariano
Avec amour de Paris	Groupe de chanteurs populaires
At the Plaza (français)	Jacqueline François
Album no 3	Félix Leclerc et sa guitare
Aventure en chanson	Yves Montand
Bonjour Paris	Michel Legrand et son orchestre
Récital	Les Frères Jacques
Chantons Noël	Richard Verreau
Paris	Maurice Chevalier
Succès d'hier et d'aujourd'hui	Tino Rossi
Récital au théâtre de l'étoile	Charles Trenet
Sérénade à Madame	Guy Béart
Dansons mon amour	Dario Moreno
Dancing in Paris (français)	Simonetti et son ensemble
Le gendarme de Redon	Les Quatre Barbus
Festival	Groupe de chanteurs canadiens
Nos plus belles chansons canadiènnes	Choeurs de la Bonne Chanson
Chantons	Chants scolaires cours primaire
Le Ménestrel du Bon Dieu	Rév. Père Bernard
Le tour du monde	Les petits chanteurs de la Croix de Bois

33 tours, 10 pouces chacun $5.20

Bonjour	Patachou
10 ans de chansons	Juliette Gréco
Les flamandes	Jacques Brel

MUSIQUE CLASSIQUE
33 tours, 12 pouces chacun $5.95

Bach	Orchestre de Philadelphie
Scheherazade	Orchestre Philarmonique de New York
New World Symphony	Bruno Walter, chef d'orchestre
Symphonie de Beethoven	Bruno Walter, chef d'orchestre
Symphonie de Beethoven no 4 et 5	Bruno Walter, chef d'orchestre
Schumann concerto no 2 avec piano et orchestre	B. Walter, chef d'orchestre
Symphonie de Beethoven no 6 (Pastoral)	Willem Van Otterloo
Rachmaninoff concerto no 2 avec piano et orchestre	Willem Van Otterloo
Tchaikowsky — Symphonie no 4	Leonard Bernstein
Brahms — symphonie no 4	Edouard Van Beinum
Symphonie de Schubert no 7	Orchestre de Cleveland
Symphonie de Beethoven no 5 et Symphonie de Mozart no 40	Orchestre de Philadelphie
Bach — Cantata no 169	Christan Ritter

MUSIQUE RELIGIEUSE

L. de Saint-Martin aux grandes orgues de Notre-Dame	$6.95
Messe de Ste Cécile de Charles Gounod — The Welch Chorale	6.95
Lourdes, Consécration de la basilique St-Pie X — Choeur des Moines de Solesmes	6.95
Chants Grégoriens — Vendredi Saint — Choeur des Moines de Solesmes	5.95
Chants Grégoriens — Toussaint et Christ-Roi — Choeur des Moines de Solesmes	5.95
Fastes et divertissements de Versailles Vol 2 La Musique de l'Eglise	5.95
Gloire au Seigneur — Petits Chanteurs de Provence	4.95
Chansons bibliques — A. M. Cocognac, o.p.	4.50
Psalms — Dom Gregory, directeur	9.95
Les Mystères Glorieux — Michel Bernard	4.50
Les Mystères Joyeux — Michel Bernard	4.50
Les Mystères Douloureux — Michel Bernard	4.50

LA COMEDIE FRANÇAISE

DTX 161/3	Cyrano de Bergerac (Edmond Rostand) — 3 disques
DTX 168/70	Le bourgeois gentilhomme (Molière) — 3 disques
DTX 177/8	La bohème (Puccini) (en français) — 2 disques
DTX 184	Les nuits (Alfred de Musset)
DTX 185/7	Le barbier de Séville (Rossini) (en français) — 3 disques
DTX 201/3	Ruy Blas (Victor Hugo) — 3 disques
DTX 204/5	Le jeu de l'amour et du hasard (Marivaux) — 2 disques
DTX 206/8	Les noces de Figaro (Mozart) (en italien) — 3 disques
DTX 214/5	Les femmes savantes (Molière) — 2 disques
DTX 216	On ne saurait penser à tout (Alfred de Musset)
DTX 225/7	Madame Butterfly (Puccini) (en français) — 3 disques
DTX 240/1	Bérénice (Racine) — 2 disques
DTX 273	Un caprice (Alfred de Musset)

PHILIPS POUR TOUS...

"Un livre + un disque = un livre-disque Philips"
45 tours $2.65 — 35 tours $5.95 chacun

Chaque livre-disque est un magnifique livre richement illustré en couleurs et accompagné d'un microsillon incassable, véritable réplique musicale et parlée du texte et des images.

De 3 à 7 ans

Rondes et Chansons de France no 1 à 10	EIE 9.100 à EIE 9.109
Rondes et Chansons de France 1ère série	EIR 0.023
Rondes et Chansons de France 2e série	EIR 0.043
Abécédaire musicale	EIE 9114
La trompette enchantée	EIE 9.125
Les Mémoires d'un âne	EIE 9.115

LES CONTES DE GRIMM

Le loup et les 7 petits biquets	
Le roi Crapaud	EIE 9.118
Le Musicien merveilleux — Les Fripouilles	EIE 9.119
Gargouilligouilla	
Marie-du-Goudron	EIE 9.144

LES CONTES DE PERRAULT

Le Chat botté	
Le Petit Chaperon Rouge	EIE 9.116
Le Belle au bois dormant	EIE 9.117
Le Petit Poucet — Barbe Bleue	EIE 9.124

LES CONTES D'ANDERSON

La Petite Fille aux allumettes — Le Costume neuf de l'empereur	EIE 9.122
La Petite Sirène	EIE 9.123
Le Vilain Petit Canard	EIE 9.126

De 6 à 12 ans

Fables de La Fontaine no 1	EIE 9.110
Fables de La Fontaine no 2	EIE 9.111
Fables de La Fontaine no 3	EIE 9.112

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS

Ali-Baba et les 40 voleurs	EIE 9.121
Aladdin et la lampe merveilleuse	EIE 9.120
Sindbad le marin	EIE 9.127
Histoire du prince Camaralzaman et de la princesse Boudour	EIE 9.133

LES VOYAGES DE GULLIVER

Gulliver à Lilliput	EIE 9.136
Gulliver chez les géants	EIE 9.137
Sans famille	EIR 0.037
Histoire du petit tailleur	EIR 0.007
Le Compagnon de voyage	EIR 0.024
Francis Lemarque chante pour les enfants	EIE 9.131

Plus de 10 ans

Les trois Mousquetaires	EIR 0.032
L'île au trésor	EIR 0.033
Le dernier des Mohicans	EIR 0.034
Les bandits de l'Arizona	EIE 9.139
Les trappeurs de l'Arkansas	EIE 9.140
Cadmus, le robot de l'espace	EIR 0.035
Images de Don Quichotte	EIR 0.030

Pour tous les âges

Piccolo, Saxo et le cirque Jolibois	
Passeport pour Piccolo Saxo et Cie	EIR 0.031
Piccolo et Saxo et le cirque jolibois	EIR 0.036
Pierre et le loup	EIR 1.003
Robert Lamoureux raconte	EIE 9.132

Cours de langage complet sur deux disques 33 tours longue durée accompagnés d'un manuel dans les méthodes suivantes:

Learn in Record Time ($9.98) — Living Language ($11.95)
Berlitz Simplified ($13.95)
français — anglais — italien — espagnol — allemand

Pour plus amples informations, signalez HU 8-1212 ou écrivez à La Librairie FIDES, 11540 ave Jasper.